

**REDRESSEMENT DU DINAR
BENKHALFA
ÉNUMÈRE
LES CONDITIONS**

Page 5

**POUR UNE ASSEMBLÉE CONSTITUANTE
HANOUNE DEMANDE
À BOUTEFLIKA DE
CONVOQUER DES ÉLECTIONS**

Page 3



ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3316 | Jeudi 15 février 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS



**DES AFFICHES À LA
PELLE CE WEEK-END**

Page 17

GROGNE SOCIALE

QUE VA DÉCIDER LE GOUVERNEMENT ?

La Coordination syndicale autonome de la Fonction publique est passée hier à l'acte en organisant une grève nationale d'une journée qui touche l'éducation, la santé, la formation professionnelle et les postes et télécommunications.

Page 3

**SIEGE AU CONSEIL
CONSTITUTIONNEL**

**QUIPROQUO
AU SENAT**



Page 4

**POUR UN RÈGLEMENT
DES DOSSIERS EN LITIGE
SONATRACH
ET SAIPEM
SIGNENT
UN ACCORD
À L'AMIABLE**

Page 3

**SUR 1000 AFFAIRES DE
CYBERCRIMINALITÉ RECENSÉES
10%
CONCERNENT
LES MINEURS**



Page 5



AFFAIRE MAURICE AUDIN ET TORTURE DURANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

**UN ANCIEN APPELÉ
DE L'ARMÉE FRANÇAISE
TÉMOIGNE**

Page 6



14

syndicats ont appelé hier à une journée de grève.

73

cas de rougeole enregistrés dans 14 communes à El-Oued.

80

décharges sauvages éradiquées au cours du mois de janvier à Alger.

El Kendi pharmaceutical souffle ses 10 bougies

El Kendi a fêté ses 10 années d'existence, 10 années consacrées à l'acquisition de technologies nouvelles. Aujourd'hui 98 % des médicaments d'El Kendi sont produits en Algérie avec la même qualité que ceux importés. L'ensemble des produits est soumis au strict et rigoureux respect des normes internationales sous le contrôle permanent du département interne d'assurance-qualité qui dispose d'une équipe compétente et pluridisciplinaire, mais aussi du Laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques et de l'Agence nationale du médicament. El Kendi couvre, à ce jour, 10% des besoins du marché algérien avec environ 30 % des traitements de maladies chroniques. 150 médicaments, dont les molécules sont tombées dans le domaine public, sont produits par El Kendi contribuant ainsi à la baisse des dépenses de santé publique, respectant la politique du gouvernement en matière de réduction des importations. El Kendi emploie 1.200 collaborateurs et consacre des efforts matériels et humains



conséquents afin d'optimiser les technologies innovantes acquises, développer des formulations à libération modifiée et des formes galéniques non conventionnelles qui procurent aux patients plus de confort, d'adhésion, d'efficacité, de sécurité et de rapidité d'action.

L'Algérie à l'honneur au festival britannique "Mawaqif"



Le festival britannique "Mawaqif" a consacré une édition spéciale à l'Algérie avec un programme culturel, artistique et thématique varié qui a rassemblé, toute la journée de samedi dernier, des membres de la communauté algérienne et un public londonien diversifié. L'objectif de l'événement étant

de faire connaître les diverses facettes de la culture algérienne très peu connue et largement sous-représentée dans les scènes culturelles au Royaume-Uni.

Parallèlement aux projections de films court et long métrage en présence de leurs réalisateurs, et aux spectacles de musique, une exposition photos et design et plusieurs ateliers thématiques ont été organisés. Les tables rondes se sont penchées sur l'impact du changement climatique en Algérie, la situation de la femme algérienne et comment l'Algérie est représentée dans les médias anglo-saxons. Le long métrage *Les Bienheureux*, le premier film de Sofia Djama et le court métrage, *Kandil el Bahr*, de Damien Ounouri, présenté à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes 2016, ont fait salle comble et suscité un grand intérêt de l'assistance lors du débat qui a suivi leur projection.

Plaidoyer pour la promotion des sports équestres

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Tiaret, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a annoncé la tenue prochaine de réunions de travail de coordination avec les différents acteurs pour la promotion et l'accompagnement des sports équestres. Il a expliqué que son département accorde, conformément aux instructions du chef de l'État un intérêt particulier aux sports équestres, en œuvrant à sa promotion et son développement.

El Hadi Ould Ali a exprimé le soutien de son département aux initiatives des jeunes et associations activant dans ce domaine. Le ministre s'est engagé, lors de sa visite au centre équestre de Chaouchaoua à soutenir la pratique de ce sport, en collaboration avec la Fédération algérienne d'équitation en soulignant la nécessité de fournir un soutien financier aux deux associations sportives activant dans le domaine de l'équitation au niveau de la wilaya. Sur place, il a assisté à une exhibition de chevaux ayant obtenu des titres nationaux dans les épreuves d'endurance et saut d'obstacles. Le ministre a rappelé que le secteur de la



jeunesse et des sports de la wilaya de Tiaret a bénéficié de 135 projets d'une valeur de 5,5 milliards de dinars lors des trois derniers quinquennats sous l'égide du président Abdelaziz Bouteflika.

D
I
L
I
T

Tayeb Louh

"Il est prévu la création d'un casier judiciaire pour les personnes morales devant regrouper l'ensemble des peines et amendes prononcées à leur encontre, et ce dans le but de faciliter leur exploitation par les pouvoirs publics."

Un retraité apprend son... décès en se rendant chez son opérateur téléphonique

Drôle de surprise pour Michel. Ce retraité de 74 ans, habitant en Loire-Atlantique, a appris sa propre mort de la bouche d'un conseiller Orange !

Tout commence le 3 janvier dernier, à son retour de vacances. Michel se rend compte que sa ligne téléphonique et que sa connexion Internet ne fonctionnent plus. Il se déplace alors à l'agence Orange des Herbiers. Là, un conseiller s'aperçoit d'un problème technique. Il lui révèle la cause de ses problèmes de ligne téléphonique. Orange a malencontreusement enregistré Michel comme décédé et a résilié tous ses abonnements.

Comme si cela ne suffisait pas, le retraité reçoit le lendemain un courrier de condoléances.

"Vous nous avez fait part du décès de M. Charue Michel, nous vous présentons nos plus sincères condoléances".

Outre le préjudice moral, Michel a aussi perdu beaucoup de temps dans cette histoire. Sa ligne téléphonique n'a été rétablie qu'une semaine plus tard et il a dû attendre quinze jours pour pouvoir à nouveau surfer sur Internet.

Ils louent une terrasse avec vue imprenable sur... une décharge sauvage

"Vue imprenable sur décharge sauvage" : l'annonce prête à sourire mais montre avant tout un ras-le-bol. Postée ce lundi sur *Le Bon Coin*, elle propose aux particuliers une terrasse à 10 euros de l'heure pour profiter d'une "vue imprenable sur une décharge sauvage organisée par le propriétaire du terrain" à Cagnes-sur-Mer, dans le quartier du Cros-de-Cagnes. Les auteurs de l'annonce expliquent avoir tout essayé : la mairie a été "saisie à plusieurs reprises, des actions ont été menées à répétition mais rien à faire". Cette annonce est pour eux "le seul moyen d'arriver à faire bouger les choses".

Les habitants expliquent ainsi que le propriétaire "a aggravé la situation en cassant le mur de clôture pour faire passer un camion qui a installé sur pilotis deux grands conteneurs." D'après eux, leur voisin fait par ailleurs garder sa décharge par deux chiens qui sont enfermés la nuit dans un camion frigorifique.

Parmi les "immondiées en tout genre" : des véhicules, des camions, des bateaux ou encore de dangereux conteneurs installés en équilibre sur des pilotis.

GROGNE SOCIALE

Que va décider le gouvernement ?

La Coordination syndicale autonome de la Fonction publique est passée hier à l'acte en organisant une grève nationale d'une journée qui touche l'éducation, la santé, la formation professionnelle et les Postes et Télécommunications.

PAR INES AMROUDE

Parmi les revendications de l'Intersyndicale autonome, la révision de la grille des salaires et la revalorisation du point indiciaire dans la Fonction publique, la mise en place d'un "système indemnitaire attractif", le maintien du droit à la retraite anticipée, l'association des syndicats aux discussions sur le code du travail et la défense des libertés syndicales. Bien que déclarée "illégal" par le Justice, la grève est largement suivie, notamment dans l'éducation et la formation professionnelle. La grève de l'Intersyndicale de la Fonction publique vient alourdir un peu plus le climat social, déjà lourdement impacté par les grèves des médecins résidents et les enseignants affiliés au Cnapeste. Avec l'entrée en scène de l'Intersyndicale dont les revendications officielles portent sur la retraite, le Code du travail et les salaires, on se rapproche d'un dénominateur commun qui est la baisse du pouvoir d'achat des salariés de la Fonction publique au cours des dernières années.

La police violente des médecins résidents
Des policiers ont violemment malmené avant-hier des médecins résidents venus contester des ponctions de salaire jugées "illégal" à l'intérieur de la direction générale de l'hôpital Mustapha-Pacha à Alger. Une vidéo publiée sur Facebook montre un nombre impressionnant de policiers à l'intérieur de la



direction générale du CHU Mustapha-Pacha. On y voit les agents bousculer violemment des médecins, les poussant vers la sortie. Les médecins résidents sont venus demander des explications sur les ponctions et les gels de salaires au directeur de l'établissement. Pour rappel, des ponctions sur les salaires ont été décidées par le ministère de la Santé comme sanction pour le mouvement de grève des médecins résidents qui se poursuit, une grève jugée "illégal" par le tribunal administratif d'Alger. Les avocats du Camra (Collectif autonome des médecins résidents algériens), le syndicat qui mène le mouvement de contestation, affirment de leur côté que les ponctions et les gels de salaires n'obéissent pas à la réglementation en vigueur. Selon eux, les directeurs des établissements de santé sont les seuls responsables. Cet incident intervient au lendemain d'une manifestation imposée par les médecins résidents à Alger malgré un important dispositif sécuritaire pour l'empêcher et malgré l'interdiction des marches dans la capitale.

Le Cnapeste demande l'intervention de Bouteflika

Le Cnapeste saisit le président Abdelaziz Bouteflika et l'invite à trouver une solution "juste et équitable" aux doléances des enseignants grévistes.

Dans un communiqué publié hier, le syndicat, en grève illimitée depuis fin janvier, est revenu sur la rencontre qui a eu lieu mardi entre la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, et les protagonistes de l'initiative de médiation. Il exprime sa "déception" et celle des per-

sonnalités ayant pris part à cette rencontre.

"La réponse des responsables du ministère de l'Éducation était négative", regrette le syndicat, en rappelant par là même "le rejet de la médiation proposée par les personnalités" qui ont assisté à cette rencontre. La ministre Nouria Benghabrit, d'après la même source, a conditionné tout dialogue "à l'arrêt de la grève".

Face à cette situation de fuite "en avant", le syndicat a lancé un appel au président de la République pour intervenir et trouver "une solution juste".

Le Cnapeste rappelle ses revendications socio-professionnelles énumérées dans le préavis de grève déposé au ministère de l'Éducation le 21 janvier dernier.

Le syndicat invite officiellement le ministre du Travail à initier une médiation entre les parties en conflit.

En dépit des menaces de licenciement des enseignants-grévistes réitérées ce matin par la tutelle, le syndicat annonce la poursuite de la grève illimitée.

Des "milliers d'enseignants licenciés" ?

Le ministère de l'Éducation nationale maintient son bras de fer avec le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste).

Alors qu'une médiation est mise sur pieds par un imam et un juriste pour trouver une issue d'apaisement, le département de Nouria Benghabrit affirme ne pas fléchir devant un mouvement de grève déclaré "illégal" par la justice algérienne.

Intervenant hier sur une chaîne de télévision privée,

l'inspecteur général du ministère, Nedjadi Messeguem, a affirmé que "des milliers d'enseignants" seront définitivement licenciés si la grève du Cnapeste continue mercredi et jeudi. Selon lui, cette grève n'est suivie que par 4 % des enseignants, chose qui faciliterait leur remplacement.

"Sur les 460.000 enseignants, seuls 19.000 sont en grève. Si la grève n'est pas gelée aujourd'hui ou demain, je dirais que des milliers d'entre eux seront licenciés", a déclaré Nedjadi Messeguem.

Que faire ?

Au fil des années, la diminution du pouvoir d'achat est cependant devenue une réalité ressentie de plus en plus concrètement par de nombreuses catégories d'agents de l'État, même si elle n'est pas particulièrement facile à mesurer avec précision.

Il n'y a pas beaucoup de doutes sur le fait que la hausse des prix a largement amputé le pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis environ 5 ans. On peut estimer raisonnablement que l'inflation cumulée au cours de cette période se situe au minimum dans une fourchette de 25 à 30 %.

Face au niveau déjà atteint par la masse salariale de la Fonction publique et aux nouveaux engagements pris par les pouvoirs publics, la difficulté la plus importante vient désormais de ce que la situation des finances de l'État algérien n'est plus du tout ce qu'elle était voici encore quelques années et les marges de manœuvres dont il disposait dans ce domaine ont disparu presque complètement.

Le maintien de la paix sociale n'a cependant pas de prix, particulièrement dans cette période où le gouvernement doit aussi préparer les prochaines échéances politiques.

Le transfert d'une partie des dépenses prévues au profit des augmentations de salaires des fonctionnaires est une hypothèse toujours envisageable et un arbitrage toujours possible.

I. A.

POUR UNE ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Hanoune demande à Bouteflika de convoquer des élections

Louisa Hanoune a annoncé, hier, le lancement d'une pétition pour demander au président Bouteflika la convocation des élections pour une Assemblée nationale constituante.

"Nous avons décidé de nous adresser à vous, car une année nous sépare de la prochaine présidentielle dans un contexte régional et mondial lourd de dangers pour les nations notamment dans notre région", a indiqué le PT dans la pétition lue par la secrétaire générale du parti.

"Et l'année 2018, une année charnière, s'annonce tumultueuse dans notre pays. Nous ne voulons pas que notre pays sombre dans l'anarchie. Nous refusons toute interférence étrangère dans les affaires de notre pays", ajoute-t-il.

La PT demande au président "d'intervenir en toute urgence pour empêcher le chaos. Pour ouvrir une issue positive à la crise grave qui risque d'emporter notre pays, convoquez des élections à une Assemblée nationale constituante (ANC), pour jeter les bases d'un véritable renouveau politique institutionnel à même de sauver l'État algérien et d'immuniser notre pays", soutient la même source. Selon elle, cette assemblée devrait être dotée des pouvoirs nécessaires pour "organiser le sauvetage du pays". Dans l'immédiat, l'assemblée aura plusieurs missions.

Il s'agit notamment de "sortir le pays de la récession par l'arrêt de la politique d'austérité qui écrase la majorité du peuple, de décréter l'échelle mobile des salaires et pensions pour les indexer sur le coût de la vie et de sauver la jeunesse poussée par le désespoir vers la tragédie de la -harga- et la décomposition sociale, par la prise en charge de ses aspirations légitimes".

"Donnez la parole au peuple pour qu'il définitive lui-même la forme et le contenu des institutions dont il a besoin pour exercer sa pleine souveraineté, des institutions réellement crédibles (...)", demande le parti de Louisa Hanoune. Dans son initiative, le PT parle d'une "grave crise sociale et économique dans laquelle se débat notre pays". Pour lui, celle-ci "n'est pas le produit de la chute du prix du baril de pétrole qui n'a fait que lever le voile sur une réalité hideuse : des responsables dans les institutions de la République profitant de l'absence de contrôle effectif, ont violé les lois, au profit d'une minorité prédatrice".

"Par conséquent, c'est fondamentalement une crise politique. C'est la nature même des institutions, en délitement très avancé qui constitue l'obstacle majeur devant le règlement des problèmes", écrit-il dans cette pétition soumise aux signatures des citoyens.

POUR UN RÈGLEMENT DES DOSSIERS EN LITIGE

Sonatrach-Saipem signent un accord à l'amiable

La compagnie Sonatrach et le Groupe italien d'ingénierie et d'exploration pétrolière Saipem ont signé hier à Alger un accord pour le règlement des dossiers en litige entre les deux parties. Cet accord a été signé par le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et son homologue de Saipem, Stefano Cao. Pour rappel, en décembre 2017, la Cour internationale d'arbitrage (CCI) avait ordonné au Groupe Saipem de verser 135 millions de dollars à Sonatrach suite à un litige datant de 2014 dans le cadre d'un contrat pour la construction en Algérie d'une usine d'extraction des liquides associés à Hassi-Messaoud et de séparation d'huile (projet LPG) dont le contrat avait été conclu en novembre 2008. A l'issue de la cérémonie de signature du document de règlement des dossiers en litige entre les deux parties, M. Ould Kaddour a déclaré que cet accord permet "d'enterrer les litiges entre les deux compagnies qui sont partenaires depuis plusieurs décennies".

Pour sa part, le patron de Cao a affirmé que cet accord est "historique".

R. N.

SIEGE AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Quiproquo au Senat

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah est certainement dans l'embarras.

PAR KAMAL HAMED

Et pour cause, l'élection d'un membre du Conseil de la nation pour siéger au Conseil constitutionnel a été annulée. C'est une première. Jamais auparavant, en effet, une élection n'a connue un tel sort. Ainsi donc, malgré donc son élection pour représenter la Chambre haute du Parlement au Conseil constitutionnel, le notaire originaire de Médéa et affilié au RND, Ali Jerbaa, ne siègera pas dans l'institution que préside Mourad Bensalah. Car il s'est avéré qu'il ne répondait pas aux conditions exigées par la Constitution et notamment son article 84. « Les membres du Conseil constitutionnel élus ou désignés doivent :

- être âgés de quarante (40) ans révolus au jour de leur désignation ou de leur élection » stipule cet article de la loi fondamentale. Ils doivent aussi « jouir d'une expérience professionnelle de quinze (15) ans au moins



dans l'enseignement supérieur dans les sciences juridiques, dans la magistrature, dans la profession d'avocat près la Cour suprême ou près le Conseil d'Etat, ou dans une haute fonction de l'Etat ». C'est dire que, comme cela a été contenu dans l'avis du Conseil constitutionnel, l'élu du RND ne répondait pas à la disposition d'avoir 15 années d'exercice dans une des professions citées dans l'article de la Constitution. D'où, donc, l'annulation de cette élection. Une annulation qui met le Sénat dans un sens dessus dessous et d'aucuns estiment que cette fâcheuse situation aurait pu être évitée si Abdelkader Bensalah avait fait preuve d'une plus grande vigilance. En tout cas cette annulation a aussi

suscité des lectures divergentes et certaines d'entre elles n'agréaient pas l'avis du Conseil constitutionnel en estimant que le profil professionnel de l'élu de Médéa était conforme à la disposition constitutionnelle. Mais qu'à cela ne tienne le Conseil de la nation se retrouve dans une situation inédite puisque il est dans l'obligation de refaire l'opération par l'élection d'un nouveau membre pour pourvoir le poste qui lui revient de droit au Conseil constitutionnel. Notons que selon un accord entre les deux principaux partis représentés dans les deux Chambres du Parlement, le FLN et le RND, le poste réservé au Sénat revenait au parti d'Ahmed Ouyahia alors que celui de la Chambre basse

est laissé au parti de Djamal Ould Abbès. A l'APN cette opération s'est déroulée sans la moindre anicroche. Ainsi lors de l'opération de vote, qui a eu lieu au début du mois de janvier, c'est la députée du FLN, Khadidja Ichkour, qui a été élue à la majorité. Il faut dire que le Conseil constitutionnel est, selon les dispositions de l'article 183 de la Constitution, composé de douze (12) membres : quatre (4) désignés par le Président de la République dont le président et le vice-président du Conseil, deux (2) élus par l'Assemblée populaire nationale, deux (2) élus par le Conseil de la nation, deux (2) élus par la Cour suprême et deux (2) élus par le Conseil d'Etat.

K. H.

L'ACCÈS AU LOGEMENT PROMOTIONNEL AIDÉ

Le ministère exige des délais pour la réalisation

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme va durcir les conditions de réalisations pour les promoteurs immobiliers. Une instruction officielle oblige ces derniers à tenir compte des délais établis pour la réalisation sans retard. Tout manquement conduira à la résiliation des contrats. Le ministre de l'Habitat Abdelwahid Temmar s'est montré ferme et exigeant envers les promoteurs et entrepreneurs des nouvelles unités du LPA. Une nouvelle instruction signée entre le ministère de l'Habitat et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales promet de sévir contre tout retard et manquement aux réalisations. Entre autres, il y a la ferme obligation pour le promoteur d'engager des devis avec 5 bureaux d'études au niveau de chaque wilaya avec le suivi des directions de l'habitat. Une fois le quitus délivré par les autorités en charge du dossier, le promoteur doit engager les travaux durant le premier mois après

s'être fait délivrer l'autorisation. Les terrains affectés dans ce cadre doivent être validés par les walis selon l'instruction de la tutelle qui les oblige à suivre de plus près les travaux et leur conformité aux exigences techniques et normes de qualité du bâti. Le ministère met en garde les professionnels de la promotion immobilière contre tout retard ou manquement à l'achèvement des constructions en établissant des délais de réalisation fermes. Les promoteurs qui ont déjà fait les frais avec le retard injustifié pour les unités de l'AADL, sont sur un terrain glissant. Cette fois-ci, les autorités de tutelle ne souhaitent plus des arguments fallacieux de la part des promoteurs sous peine de résilier tout bonnement leurs contrats et de les remplacer par d'autres. L'Etat a mis à leur disponibilité les matériaux de constructions et le foncier. En ce qui concerne les postulants, le LPA a été élargi à toutes les familles à revenus moyens et non seulement pour ceux qui ont des bas revenus. Les différentes structures du

logement dans chaque wilaya devront inscrire les postulants à ces logements avec un dossier simplifié et l'établissement d'un certificat de propriété dès que le dossier a été validé. Quant à l'aide que doit obtenir le futur acquéreur, celle de la CNL oscille entre 400.000 et 700.000 DA selon le revenu. Mais l'autre soutien est celui d'une bonification des prix du mètre carré du lot à construire pouvant atteindre les 90 à 95% selon la région. De même que les postulants n'auront pas à payer les droits d'enregistrement du logement ni l'impôt sur l'immobilier, ce qui va alléger le fardeau des charges. L'idée consiste à réduire d'avantage les coûts d'acquisition de ces nouveaux logements qui auront l'avantage d'être accessibles aux nombreux citoyens qui n'avaient pas bénéficié de logements de type AADL ou du LSP.

F.A.

DE TOULON DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE

ASL Airlines France va desservir Alger et Oran

ASL Airlines France desservira, durant la période estivale, Alger et Oran au départ de l'aéroport Toulon-Hyères, a annoncé, hier, la compagnie, une filiale de ASL Aviation Holdings.

Elle desservira Alger du 6 juillet au 14 septembre 2018 avec un vol hebdomadaire le vendredi à 8 h et Oran du 2 juillet au 10 septembre 2018 avec un vol hebdomadaire le lundi à 12 h, a-t-on précisé. Les vols retour vers Toulon s'effectueront d'Alger à 9 h 30 et d'Oran à 13 h 00. Selon la compagnie, les vols vers l'Algérie bénéficieront d'un tarif à partir de 71 euros l'aller simple (environ 9 800 DA).

ASL Airlines France avait déjà annoncé en décembre dernier qu'elle a décidé de renforcer la desserte de sa ligne Paris/CDG (Roissy)-Alger, assurée à l'année, en la faisant passer sur toute la saison été à cinq fréquences hebdomadaires, du lundi au vendredi. Pour sa ligne Paris-CDG (Roissy)-Chlef, elle sera reconduite, selon la compagnie, chaque lundi, pendant la période de pointe de l'été, du mois de juillet au mois de septembre, indiquant qu'elle a mis en place une « offre tarifaire flexible » pour « répondre au plus près des besoins de déplacements de ses clients ».

Son offre comporte des vols en aller simple, en aller-retour, avec ou sans bagages, modifiables ou non, remboursables ou non. Les différentes options « peuvent se combiner entre elles » et les réservations ont été déjà ouvertes à partir du mois de janvier sur son site internet.

ASL Airlines France, rappelle-t-on, effectue des vols passagers pour les principaux tours opérateurs français et européens. En novembre dernier, la compagnie française avait indiqué avoir signé un contrat avec Travelport, une entreprise technologique facilitant la vente, l'achat et la gestion des voyages afin de renforcer sa présence sur les canaux de distribution, dont la destination Algé

MÉDÉA

Des casemates et un atelier de préparation d'explosifs découverts

Les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) ont découvert et détruit avant-hier, 9 casemates pour terroristes et un atelier de préparation d'explosifs, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et suite à une opération de recherche et de ratisage menée à Médéa/le RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 13 février 2018, (09) casemates pour terroristes contenant un (01) atelier de préparation d'explosifs, (16) mines de confection artisanale, une (01) plaque photovoltaïque, des vivres, des couvertures et divers objets. », indique le communiqué.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Oran et Tlemcen, Ouest du pays, 13 narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à quatre quintaux et 71 kilogrammes, six véhicules, une motocyclette, ainsi qu'une somme d'argent liquide s'élevant à 420 000 DA.

En outre, des détachements de l'ANP ont saisi, en coordination avec les services des Douanes, lors de deux opérations distinctes, 105,2 kilogrammes de kif traité à Tamanrasset/6eRM, et 24,9 kilogrammes de la même substance à Tindouf/3e RM détenus par (03) narcotrafiquants.

R. N.

REDRESSEMENT DU DINAR

Benkhalfa énumère les conditions

L'ancien ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, en est convaincu : le dinar finira par rebondir, même si cela ne pourra pas se faire dans l'immédiat.

PAR LAKHDARI BRAHIM

« **O**n ne peut pas inverser la tendance actuelle en une année. L'œuvre de redressement de l'économie nécessite entre 15 et 20 mois. Notre garantie, ce sont les indicateurs macro-économiques positifs », indique-t-il dans un entretien à *TSA Arabi*, hier. Pour que la monnaie nationale se relève, M. Benkhalfa énumère quelques conditions : notre économie doit être compétitive, réduire la part de l'informel, encourager le flux des capitaux extérieurs et convaincre les investisseurs étrangers à épargner leur argent en



Algérie et non dans leurs pays d'origine.

« De telles mesures permettront au dinar de rebondir progressivement et l'écart entre les cours officiel et informel se réduira », assure-t-il.

L'ancien ministre préconise aussi la révision de la législation, de la fiscalité et la mise en confiance des investisseurs étrangers à travers la stabilisation de l'assise économique car, poursuit-il, « les pays qui ont réussi l'ont fait grâce aux

investissements étrangers directs. Nous ne devons pas nous contenter des investissements étrangers dans le domaine des infrastructures, il faut aller à l'investissement productif ».

Selon le gouverneur de la Banque d'Algérie, le taux de change de la monnaie nationale a reculé de 15,36% par rapport à l'euro en 2017 contre une croissance de 0,59% en 2016.

Commentant les derniers chif-

fres communiqués par le gouverneur de la Banque d'Algérie, M. Benkhalfa estime que les indicateurs macro-économiques sont globalement positifs : les réserves de change couvrent deux ans et demi d'importations, recul du taux d'inflation, hausse des liquidités bancaires...

Le problème, relève-t-il, c'est qu'il y a encore une forte part de l'informel et un écart important entre les cours officiels et parallèles du dinar.

« Il faut prendre des mesures à même de renforcer la monnaie nationale, aller vers un système de subventions ciblées (...) et simplifier les procédures de rapatriement de l'argent de la communauté nationale établie à l'étranger », propose l'ancien ministre pour qui il ne faut plus rien attendre des investissements publics : « La prochaine étape sera celle de la libéralisation de l'économie et de la correction de tout ce qui a fait que notre économie ne fonctionne pas suivant les règles économiques. »

L. B.

PROMOTION DES EXPORTATIONS

Les propositions du PDG de la CAGEX

PAR RIAD EL HADI

Des premières tentatives d'exportations hors hydrocarbures, dont il rappelle qu'elles ont débuté dans les années 80, « avec l'idée de pénétrer les marchés à l'international », le PDG de la CAGEX considère qu'elles sont, jusqu'ici, restées « marginales ». Pour sortir de cette situation, M. Djillali Takiret prône une stratégie de redéploiement, dont l'une des mesures phares devrait consister, selon lui, à remettre à niveau le dispositif juridique, afin de mieux organiser et accompagner ces dernières.

S'exprimant, hier, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le PDG de la compagnie d'assurance et de garantie des exportations estime que ce dispositif demande à être amélioré pour répondre au plus près des desiderata du commerce international,

d'autant, dit-il que des exportateurs ont été amenés à faire face à maintes difficultés faute de cette mise à niveau.

De la nécessaire adaptation de la législation et du règlement des changes au commerce international, celui-ci propose, par ailleurs, de mettre en valeur l'assurance-crédit afin, précise-t-il, que les exportateurs ne soient pas poursuivis en justice en cas de litige. Rappelant qu'au cours des dernières années, deux assises consacrées à l'organisation des exportations avaient été organisées et que des résolutions y avaient été arrêtées, il observe qu'elles n'ont pas donné lieu à des résultats évidents, « jusqu'à aujourd'hui ».

De la stratégie « par filière » qu'il reste, d'après lui, à élaborer, il propose de la renforcer par un plan d'actions « multiformes », à la réalisation duquel devraient être impliqués le secteur économique et les administrations d'accompagnement et de

facilitation. Quand on lui signale que cette stratégie va commencer à prendre forme, à partir de juin prochain, le PDG de la CAGEX fait part de ses regrets de constater, qu'en dépit de son expertise dans le domaine ainsi que de ses « 20 années d'accompagnement des exportations », on n'ait pas jugé utile d'associer son organisme à l'élaboration de cette dernière.

Notant, d'autre part, la faiblesse du nombre des exportateurs potentiels (700 répertoriés durant 2017), l'intervenant estime judicieux d'améliorer à leur intention les infrastructures de conditionnement et de calibrage et, également, de promouvoir les services de financement d'accompagnement des exportations, notamment pour ce qui concerne le transport de leurs marchandises par divers moyens.

R. E.

SUR 1000 AFFAIRES DE CYBERCRIMINALITÉ RECENSÉES

10% concernent les mineurs

« 95% des affaires liées au crime électronique ont été résolues avec succès » par les services spécialisés de la Gendarmerie nationale. C'est ce qu'a affirmé, le colonel Djamel Benredjem, directeur du Centre de prévention et de lutte contre la criminalité informatique et la cybercriminalité.

Intervenant dans l'émission « Invité de la matinale » de la radio Chaîne 1, le colonel a indiqué que, les criminels de la toile « ciblent, généralement, les couches vul-

nérales, notamment les mineurs ». Pour étayer ses propos, il précise qu'en 2017, « plus de 1 000 cas de cybercriminalité ont été recensés sur la Toile, dont 100 impliquant directement des enfants ».

Comment faut-il agir pour se prémunir des dangers que recèle l'internet ? L'invité de la Chaîne 1 recommande la vigilance et la sensibilisation des usagers de cet outil de communication devenu incontournable. Appelant les internautes à s'armer du « sens de responsabilité » pour évi-

ter une mauvaise utilisation d'internet, le colonel interpelle particulièrement les parents, premiers responsables de leur progéniture, à surveiller davantage leurs enfants et les initier à une bonne utilisation des technologies numériques.

Pour sa part, rappelle-t-il, la Gendarmerie nationale avait lancé plusieurs campagnes de sensibilisation pour mettre en garde les internautes contre la cybercriminalité.

R. N.

PREMIER SALON
INTERNATIONAL DE LA
SÛRETÉ ET DE LA SÉCU-
RITÉ

60 participants
attendus

Plus de 60 exposants activant dans les domaines de la sécurité industrielle et commerciale et de la lutte contre les incendies, prendront part au premier Salon international de la sûreté, de la sécurité et du feu (SECURA) qui se tiendra du 27 février au 1er mars prochain au Palais des Expositions (Safex-Alger).

Cette manifestation sera une occasion pour les professionnels de la sécurité industrielle et de lutte contre les incendies de découvrir les dernières nouveautés dans ce domaine, ont indiqué les organisateurs.

Les participants à ce salon auront l'opportunité d'exposer leurs produits et innovations dans ce domaine dont des équipements de contrôle de sécurité, des moyens d'intervention pour contenir les cas d'urgence et les catastrophes outre des appareils de sécurité sanitaire, de sécurité en milieu professionnel, de prévention et de la lutte contre les incendies ainsi que la sécurité cybernétique.

Le salon SECURA verra la participation de plusieurs associations et institutions gouvernementales spécialisées dans le domaine de la sécurité et de la sûreté.

Des conférences sur la sécurité, la sûreté, la lutte contre les incendies et la sécurité cybernétique seront animées par des experts et spécialistes en marge de la manifestation.

12^E SESSION DE L'APM
À BUCAREST

Le Parlement
algérien y prend
part

Une délégation des deux Chambres du Parlement prendra part aux travaux de la 12e session de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) qui se tiendra les 15 et 16 février à Bucarest (Roumanie), a indiqué hier un communiqué du Conseil de la nation. Les participants à cette rencontre auront à examiner plusieurs projets de décisions et recommandations des commissions de l'APM sur « la lutte contre le terrorisme en Méditerranée, les développements politiques et sécuritaires au Moyen Orient et en Afrique du nord et la facilitation des échanges commerciaux et l'appui à l'investissement », ajoute la même source. La délégation parlementaire algérienne est composée du président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la nation, Mohamed Zakaria, du sénateur Mohamed Lazâar et de deux membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelmadjid Dennouni et Ammar Moussi.

R. N.

AFFAIRE MAURICE AUDIN ET TORTURE DURANT LA GUERRE D'ALGÉRIE

Un ancien appelé de l'armée française témoigne

Sébastien Jumel et Cédric Villani, deux députés français, mais aussi la famille et l'association Maurice Audin, vont exiger à l'Assemblée nationale la reconnaissance officielle de l'assassinat de Maurice Audin par l'armée française.

PAR ROSA CHAOUI



éviter qu'on puisse les identifier. (...) C'est une grosse prise. Il ne faut jamais que leurs corps soient retrouvés", lui souffle le parachutiste, selon les propos rapportés par L'Humanité.

"C'est des gens importants ?", lui demande alors Jacques Jubier. "Oui, c'est le frère de Ben Bella et l'autre, une saloperie de communiste." Si le journal indique qu'il est impossible qu'il s'agisse de l'un des membres de la famille d'Ahmed Ben Bella (mais peut-être un proche ou un cadre du FLN), Jacques Jubier est certain que l'autre corps était celui de Maurice Audin, toujours selon des propos relayés par le quotidien. D'après son témoignage, l'homme a été chargé d'enterrer les deux cadavres dans une ferme avant de subir des menaces de la part du parachutiste s'il parlait de cette affaire. Si le témoignage de cet ancien appelé a été transmis à la famille Audin, toujours en quête de vérité, il y aurait peu de chance "pour qu'il s'agisse bien de Maurice Audin", écrit le journal.

"Comme dans toutes les disparitions, l'absence du corps de la victime empêche d'y mettre un point final", indique au quotidien l'historienne Sylvie Thénault.

Josette Audin, la femme de Maurice, demandait en 2007 à Nicolas Sarkozy, alors président de la République, de ne pas laisser la France se déshonorer "en cautionnant la dissimulation honteuse de cette mort", rappelle le journal. Cédric Villani, le député qui souhaite que la France assume son passé colonial en Algérie, a affirmé qu'Emmanuel Macron lui avait fait part "de son intime conviction que, effectivement, Maurice Audin a été assassiné par l'armée française." Lors d'un voyage en Algérie, en février 2017, Macron, qui était alors candidat à la présidentielle, avait qualifié la colonisation française de "crime contre l'humanité." Un terme qui avait déclenché la polémique en France.

R. C. -

L'affaire Audin "est celle de ce mathématicien français, membre du Parti communiste algérien, mort en juin 1957 après avoir été torturé par des militaires français", écrit dans son édition du jour L'Humanité.

L'État français, à qui ces députés demandent aujourd'hui d'assumer la responsabilité de ce crime, s'est longtemps dédouané, la "version officielle" de cette affaire expliquant que le militant communiste avait disparu après une évasion en juin 1957.

Mais Maurice Audin a réellement été assassiné "avec la couverture pleine et entière du pouvoir politique", écrit le journal, rapportant la confession avant sa mort, en 2013, du général Paul Aussaresses. Ce militaire parachutiste avait avoué "sans regrets ni remords" avoir torturé pendant la guerre d'Algérie, dans un entretien accordé au Monde, en 2000.

"Des sauvages"

La relance de cette affaire, qui place l'État français sur le banc des accusés, a été faite à la faveur d'un témoignage d'un ancien appelé. Jacques Jubier pense avoir "enterré" la dépouille de Maurice Audin, du temps où il servait en Algérie, indique le quotidien.

À l'époque, le jeune caporal a 21 ans

quand il débarque par bateau en Algérie. L'armée française lui dit qu'il doit assurer "des opérations de pacification", écrit le journal. Mais très vite, le jeune caporal découvre la guerre et les exactions.

"Il y avait des volontaires pour la torture. Certains ne se faisaient pas prier. Moi, j'ai refusé. Mon capitaine n'a pas insisté", assure-t-il au quotidien. Avant de poursuivre : "Un trou était creusé dans le sol du camp, où les prisonniers étaient détenus entre deux séances de torture. Ils ne repartaient jamais vivants. (...) On était conditionnés, mais nous ne réagissions pas tous de la même manière. J'ai vu des choses horribles que je n'ai jamais oubliées : la gégène (NDLR : technique de torture par électrode), mais bien pire encore."

Un souvenir qui hante particulièrement le vieil homme, aujourd'hui âgé de 82 ans, est celui de cet adolescent kabyle, lâchement abattu. "Un petit Kabyle de 14-15 ans n'avait pas été jeté dans la fosse avec les autres Algériens. Les soldats français pensaient que ce gamin allait les aider à faire parler les autres. Mais il était devenu trop encombrant. Un jour, on part en patrouille et le capitaine l'emène avec nous. Il s'arrête au milieu de la route et lui dit qu'il peut partir. Le petit refuse d'abord, comme s'il sentait quelque

chose... et puis, il s'est enfui en courant. Ils lui ont tiré dessus avec un fusil-mitrailleur. Il a pris des rafales, est tombé à terre. Il n'était pas mort. (...) Le capitaine a dit aux gars : achevez-le ! Et là, j'ai vu des sauvages, ils s'y sont mis à plusieurs... (...) Ils lui ont éclaté la cervelle." "Comme les Algériens ne sortaient jamais vivants du camp, il fallait, pour l'armée, se débarrasser des corps. On m'a donc demandé de les charger dans un GMC (véhicule militaire), bâché, et on devait les abandonner devant les fermes. (...) Certains osaient même fouiller les corps pour trouver trois pièces. Là-bas, les gars devenaient comme des animaux", détaille encore l'ancien soldat. Il raconte ensuite au journal comment il a été enrôlé par un parachutiste – qui s'est avéré être Gérard Garcet, choisi par le général Aussaresses pour recruter les parachutistes chargés des "basses besognes" – pour accomplir « une mission secret-défense ». À ce moment, le jeune militaire officiait dans la ville de Fondouk, devenue aujourd'hui Khemis El-Khechna. Ils prennent la direction d'une cabane "fermée à clé", où deux cadavres sont enroulés dans des draps. Ils doivent s'en débarrasser.

"On les a passés à la lampe à souder. On a insisté sur les pieds et les mains pour

ASTRONOMIE

Une rencontre nationale prévue à Tizi-Ouzou

Une trentaine d'animateurs en astronomie sont en formation dans la wilaya de Tizi-Ouzou à l'occasion de la première rencontre nationale sur l'astronomie, ont indiqué les organisateurs.

Cette formation porte sur l'initiation de jeunes à l'utilisation de matériel et à l'animation astronomiques dans la perspective d'encourager la création de clubs amateurs dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a expliqué à l'APS un membre de l'Association algérienne des jeunes astronomes amateurs (créée en 1996), Lessoued Rédha, en marge de cette rencontre de deux jours, qui a débuté mardi.

De son côté, la présidente du Conseil scientifique de la ligue de wilaya des activités scientifiques et techniques de jeunes de Tizi-Ouzou, Haffaf Hafidha, a relevé que "le but de cette formation est

de démystifier la culture scientifique pour les différentes tranches de la société et vulgariser la science en tant que loisir au niveau local".

Mme Heffaf a noté un intérêt des jeunes, notamment des villages de la wilaya, à l'astronomie ce qui s'explique, selon elle, par "le contact permanent qu'ont ces derniers avec la nature et par l'opportunité qu'offrent les villages perchés de Kabylie d'observer la voûte céleste".

"Avec l'aide d'un petit matériel dont des télescopes et des animateurs en astronomie, nous pourrions répondre à cette attente", a-t-elle ajouté.

C'est dans cette perspective et afin d'encourager l'éclosion de clubs d'astronomie à travers la wilaya que la Ligue des activités scientifiques et techniques de jeunes de Tizi-Ouzou, a décidé de ren-

forcer la formation d'animateurs en astronomie, jusque-là assurée une fois par an en allant jusqu'à trois sessions par année, a ajouté la responsable, faisant savoir que la formation lancée dans le cadre de cette première rencontre nationale est la première session inaugurale pour 2018 et que deux autres sessions sont prévu en mai et juillet prochains.

Quant à la directrice de la culture, Nabila Goumeziane, elle a indiqué que sa direction a acquis du matériel destinée à l'astronomie amateur, qui sera remis à la maison de la culture Mouloud-Mammeri et la bibliothèque principale de lecture publique, dans la perspective de créer des clubs et des associations d'astronomie.

Mme Goumeziane a souligné que le but de cette première rencontre natio-

nale sur l'astronomie, marquée par la participation de 9 wilayas: Tindouf, Oum Bouaghi, Sétif, Médéa, Ain Defla, Tizi-Ouzou, Alger, Mostaganem et Sid Belabes, est d'inculquer la culture de l'astronomie et d'encourager les jeunes qui ont une passion pour cette branche scientifique, en leur offrant la possibilité de la vivre et de l'exprimer dans le cadre de clubs d'astronomie.

Dans cette optique, en plus des ateliers qui seront créés au niveau de la maison de la culture et de la bibliothèque principale, la direction de la culture prévoit l'organisation d'une caravane d'astronomie pour faire la tournée des bibliothèques communales et des établissements scolaires de la wilaya.

R. N.

SALON MÉDITERRANÉEN DE L'AGRICULTURE ET DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES "SMA MED FOOD"

Des opérateurs économiques algériens conviés à Sfax

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques et les exportateurs algériens, tant publics que privés, à prendre part à cet événement.

PAR AMAR AOUIMER

L'Association de la Foire internationale de Sfax, avec le patronage et l'appui du ministère tunisien de l'Agriculture et des organismes tunisiens d'appui majeurs du secteur, organise la 12e édition du Salon méditerranéen de l'agriculture et des industries alimentaires "SMA Med Food", qui se tiendra du 9 au 13 mai 2018 au Parc des expositions de Sfax (Tunisie).

"SMA Med Food est l'un des salons leaders pour l'agriculture, l'industrie alimentaire et l'élevage de l'Afrique et du



Bassin méditerranéen, attirant les exposants de l'Europe, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Amérique", selon les organisateurs de cette manifestation économique et commerciale.

En marge de l'exposition de divers pro-

duits et équipements agricoles et agro-alimentaires, ce salon focalise sur l'organisation des rencontres d'affaires B2B avec des partenaires des deux rives de la mer Méditerranée et mettre en évidence le développement de ce secteur à travers

des conférences, des séminaires scientifiques spécialisés et des ateliers "work shop".

"Ce rendez-vous méditerranéen de l'agriculture et de l'agroalimentaire entre professionnels et public constitue une occasion adéquate pour les opérateurs économiques algériens afin de faire connaître leurs produits, rester à jour avec les concurrents et les développements de ce secteur, engager des partenariats fructueux et rencontrer des producteurs, des fabricants, des distributeurs, agents et décideurs cherchant à explorer des partenariats", ajoute cette même source.

Étalé sur un espace d'exposition de 15.000 m², la précédente édition de ce salon a enregistré la participation de plus de 160 exposants provenant de 17 pays et plus de 20.200 visiteurs.

A. A.

FINANCES

Bientôt une instruction pour le suivi du mouvement des capitaux

La Banque d'Algérie (BA) promulguera incessamment une nouvelle instruction permettant de tracer le mouvement des capitaux et d'identifier leur origine, a indiqué le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Loukal, relevant que les fonds en circulation dans le marché parallèle varient entre 2.500 milliards DA et 3.000 milliards DA. Répondant aux questions des députés lors du débat autour du rapport sur les évolutions financières et monétaires en 2016 et en 2017 à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Loukal a affirmé que cette nouvelle instruction s'inscrivait dans le cadre du renforcement de l'efficacité de la loi en vigueur relative

à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et qui a connu, selon lui, "une application restreinte". L'instruction permettra d'identifier le client et l'origine des fonds 48 heures après le dépôt et ce, à travers "un guichet des renseignements financiers", passé ce délai (48 heures), les fonds pourront circuler dans le réseau bancaire. "Une fois cette instruction promulguée, le client ne sera plus questionné sur l'origine des fonds qu'il souhaite déposer ou retirer. La procédure sera effectuée par des organes spécialisés", a ajouté M. Loukal, relevant que les agents des guichets concernés par le dépôt des fonds suivront une formation spéciale leur per-

mettant de mettre en œuvre les dispositions de cette instruction.

A noter que la procédure en vigueur au niveau des banques soumet les clients à un questionnaire sur l'origine des fonds lors du dépôt et leurs canaux d'utilisation lors du retrait.

Le gouverneur de la BA a reconnu, à ce propos, avoir été destinataire de plusieurs plaintes de citoyens à ce sujet.

La nouvelle instruction s'inscrit, en outre, dans le cadre des actions menées par la BA pour attirer la masse monétaire circulant dans le marché parallèle vers le circuit bancaire, estimée entre 2.500 milliards DA et 3.000 milliards DA, tandis que le restant de la masse

monétaire en circulation hors circuit bancaire estimée entre 1.500 milliards DA et 2.000 milliards DA est thésaurisé par les privés, opérateurs économiques et les ménages.

M. Loukal a indiqué à ce propos que les banques allaient orienter leurs stratégies vers la mobilisation de ces épargnes thésaurisées, à travers plusieurs mesures, dont la proposition de prix adéquats, la prise en compte des taux d'inflation, la modernisation de la médiation bancaire, la diversification des services et produits bancaires et le développement des systèmes de paiement.

R. E.

INDUSTRIE NUCLÉAIRE

Le P.-dg de Total exhorte Trump à conserver l'accord avec l'Iran

Le P.-dg du groupe pétrolier Total, Patrick Pouyanné, a exhorté le président américain Donald Trump à garder foi dans l'accord sur le nucléaire iranien, faisant valoir que les investissements occidentaux pouvaient soutenir les réformateurs locaux, rapporte lundi le *Financial Times*.

Selon le quotidien économique, le P.-dg du géant pétrolier a tenu ces propos lors d'un dîner organisé le mois dernier à Davos, en Suisse, réunissant le chef d'Etat américain et plusieurs autres dirigeants d'entreprises européens.

"Quand j'ai eu la chance de dîner avec le président des États-Unis, j'ai posé la question (sur l'Iran)", a dit Patrick Pouyanné, cité par le FT. Le P.-dg du

groupe français a souligné que, selon lui, l'enjeu principal consistait à laisser suffisamment de temps aux réformateurs pour que puissent aboutir leurs efforts en faveur de "davantage de démocratie" dans le pays.

"Je pense que Donald Trump a écouté ; cela ne veut pas dire qu'il est d'accord", a ajouté le dirigeant, toujours selon des propos rapportés par le FT. Donald Trump a accepté, pour la "dernière fois", en janvier de prolonger la suspension des sanctions économiques contre l'Iran levées en vertu de l'accord de 2015 qui encadre les activités nucléaires de la République islamique. Mais le président américain a fixé un ultime délai, de 120 jours, pour permettre aux États-Unis et

à leurs partenaires européens de corriger, a-t-il dit, les "terribles défauts" dont souffre, à ses yeux, cet accord signé à Vienne le 14 juillet 2015. Total a engagé des investissements en Iran où il a signé en juillet dernier un accord en vue de développer la phase 11 de South Pars, le plus grand gisement de gaz naturel au monde. Le groupe français reste "pleinement engagé" dans ce projet évalué dans sa première étape à quelque deux milliards de dollars, a dit Patrick Pouyanné, mais Total aurait "plusieurs façons de se désengager" si des sanctions étaient de nouveau imposées. Aux termes de l'accord, Total est l'opérateur du projet et son actionnaire à 50,1 %, aux côtés de Petropars, filiale de la com-

pagnie nationale iranienne NIOC (19,9 %) et de la compagnie nationale chinoise CNPC (30 %). "Si le cadre, les règles du jeu changent, bien sûr nous devons réévaluer", a poursuivi le P.-dg de Total, qui compte également un certain nombre d'actifs aux États-Unis.

L'une des options pourrait consister pour Total à revendre ses parts à CNPC, a-t-il dit au sujet de South Pars, évoquant aussi le scénario possible d'un arrêt du projet. Des sources industrielles ont dit à Reuters en décembre que le pétrolier et gazier chinois CNPC envisageait de reprendre les parts de Total si le pétrolier français se retirait.

R. E.

GHARDAÏA

Opération d'urgence de restauration du patrimoine culturel

Une opération d'urgence visant à effacer les stigmates des malheureux événements qu'a connus la région du M'zab a été approuvée et sera "incessamment" lancée par la direction de la conservation et de la restauration du patrimoine culturel du ministère de la Culture. Cette opération, qui a été précédée par un diagnostic exhaustif et minutieux par des experts en matière de restauration du patrimoine culturel et architectural, conformément à la loi sur le patrimoine du 04/98, a pris du temps, notamment dans les procédures d'approbation de chaque phase d'étude du ministère de tutelle. Ces études ont été réalisées en quatre phases pour chaque site par des experts avec la participation des membres de la société civile, en vue de redonner à ces trésors culturels leurs valeurs d'antan et faire en sorte qu'ils contribuent au développement économique local, notamment dans le domaine du tourisme et de l'artisanat. Le lancement de l'opération de restauration s'effectuera incessamment dans la transparence avec l'implication de la société civile après l'approbation par la tutelle de la quatrième phase qui a été achevée. Pour sa part, le tissu associatif local a déploré que l'opération de restauration et de mise en état des monuments funéraires et autres cimetières affectés lors des douloureux événements qu'a connus la vallée du M'zab peine à se concrétiser sur le terrain. Les membres du tissu associatif tirent la sonnette d'alarme sur la "dégradation avancée" de ce patrimoine composé essentiellement de monuments funéraires, tels les cimetières de Baba Aïssa Oulawan et Baba Oudjema, le mausolée de Ammi-Moussa, l'un des premiers fondateurs du Ksar de Ghardaïa en l'an 1100, la mosquée Ammi-Saïd et la place El-Rahba du ksar de Ghardaïa. Les membres du mouvement associatif local ont ainsi lancé un appel pressant afin de juguler la détérioration de ce patrimoine, de le restaurer, de le valoriser et d'œuvrer ensemble à lui trouver des solutions susceptibles de sauvegarder ce patrimoine et lui rendre vie. La vallée du M'zab, qui compte quatre communes (Ghardaïa, Bounoura, El-Atteuf et Daya Ben-Dahoua), regroupe une pentapole de ksars fondée au X^e siècle et édifée pour une vie communautaire en respectant la structure sociologique des habitants.

MÉDÉA

Des opérations de déneigement menées sur les sections de la RN 1

Le ministre des Travaux publics et du Transport, Abdelghani Zaâlane, s'est déplacé, dimanche en fin d'après-midi, à Médéa pour s'enquérir de visu des opérations de déneigement à travers différentes sections de la Route nationale numéro 1, reliant les régions du nord du pays au sud du pays. Abdelghani Zaâlane s'est arrêté, au cours de son déplacement, au niveau des lieux-dits Cheikh-Benaïssa et Douara-Zerka, à la sortie nord de la ville de Médéa, où un exposé détaillé sur la situation du réseau routier, après les dernières intempéries, ainsi que les moyens d'intervention mobilisés par la Direction des travaux publics, afin de maintenir ouverte à la circulation dans l'ensemble des routes nationales qui traversent la wilaya. Le ministre a mis l'accent, à l'occasion de cette brève visite, sur l'impératif de maintenir en état d'opérabilité les moyens, tant humains que logistiques, et d'être constamment en alerte, de façon à pouvoir faire face à ce type de situation. Des orientations ont été données sur place par le ministre aux responsables des travaux publics pour anticiper certaines difficultés qui pourraient provoquer des perturbations sur le trafic routier et d'être en mesure d'intervenir dans toute situation.

APS

BLIDA, ASSOCIATION EL-BADR

Primée par l'OMS pour l'aide aux malades atteints de cancer

Une deuxième distinction obtenue par El-Badr, après celle reçue en 2015 pour la lutte antitabac par l'OMS, lui sera attribuée au mois de mai à Genève lors de l'assemblée plénière et ce, en présence de tous les ministres de la Santé.

PAR AMAR AOUIMER

L'association El-Badr d'aide aux malades atteints de cancer a annoncé avoir été primée par l'Organisation mondiale de la santé pour sa contribution à l'amélioration de la prise en charge des patients atteints de cancer.

Cette deuxième distinction obtenue par El-Badr, après celle reçue en 2015 pour la lutte anti tabac par l'OMS, lui sera attribuée au mois de mai à Genève lors de l'assemblée plénière et ce, en présence de tous les ministres de la Santé. "Nous tenons également à remercier toutes les personnes qui collaborent avec notre association (l'OMS et à travers sa représentation en Algérie, le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, les coordinateurs du plan cancer, la wilaya de Blida, le personnel de santé, les administrateurs, nos donateurs ainsi que nos bénévoles) sans lesquelles ce travail n'aurait pas été possible.

Ces distinctions ne peuvent que nous encourager à réaliser ensemble le centre d'oncologie pédiatrique dont nous



révons tous", a affirmé le Dr Mustapha Moussaoui, président de l'Association El-Badr.

60 % du budget national octroyé au secteur de la santé publique "sont consacrés aux soins des cancéreux et hémophiles en Algérie".

Cette pathologie, qui affecte en Algérie 45.000 nouveaux patients/an, représente un véritable problème de santé publique, compte tenu des dépenses faramineuses de prise en charge, notamment la hausse des prix des médicaments sur le marché mondial. En 2010, l'impact financier mondial était de 1.160 milliards de dollars.

En Algérie plus de 180 milliards DA (1,4 milliard d'euros) en Algérie sont consacrés au budget pour le traitement et la recherche sur le cancer. C'est le coût

total du Plan national anticancer sur la période 2015-2019, dont 77 milliards DA pour le programme d'investissement en cours et plus de 100 milliards pour l'exploitation des centres anticancer et des unités d'oncologie.

La santé et réforme hospitalière avec plus de 392 milliards DA contient dans ce budget une somme de 26,8 milliards que pour les autorisations de programmes de l'année 2018.

En effet, plus de 5,7 milliards DA sont consacrés aux programmes neufs pour les années prochaines, un budget qui sera déboursé en grande partie pour l'acquisition d'équipements médicaux pour des CHU, EHS et des centres anticancer.

A. A.

ALGER, ERADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Livraison de 5.566 logements sociaux participatifs en 2018

La wilaya d'Alger prévoit de livrer 5.566 logements sociaux participatifs (LSP) durant l'année 2018 sur les 42.248 logements de cette catégorie inscrits pour la capitale, a indiqué, dimanche à l'APS, le directeur de l'Habitat de cette wilaya, Smaïl Loumi. Par maître d'ouvrage, ces 5.566 logements LSP sont répartis entre les OPGI respectivement de Hussein-Dey (1.147 logements) et de Dar el-Beïda (512 logements), tandis que les 3.907 logements restants relèvent d'autres promoteurs, précise le même responsable.

Interrogé sur l'état d'exécution des 42.248 logements LSP inscrits dans cette wilaya, le même responsable précise que 22.342 logements ont été achevés alors que 19.906 unités restent à réaliser se composant de 17.605 en cours de réalisation et de 2.301 non encore lancés. A ce propos, M. Loumi signale que le programme de ces 2.301 logements LSP non encore lancés au 31 décembre 2017 a été converti à la nouvelle formule intitulée logement public aidé (LPA) par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

S'agissant du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), il fait savoir que la wilaya d'Alger gère un programme de 3.205 logements FNPOS dont la situation arrêtée à la fin 2017 relève l'achèvement de 1.921 logements, tandis que 778 autres sont en cours de réalisation et 506 logements non lancés.

M. Loumi avance que "seuls les 1.921 logements FNPOS achevés sont couverts par des aides de la Caisse nationale du logement (CNL), notifiées par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, alors que les 1.284 logements restants sont sans couverture financière des aides de cette caisse".

Par ailleurs, la wilaya d'Alger a bénéficié d'un programme de 3.241 logements aidés au titre de la tranche annuelle de 1997, dont 2.523 unités ont été achevées. Sur les 718 logements restants de ce même programme qui connaissent de différentes contraintes, 80 logements sont en cours de réalisation, 597 sont à l'arrêt et 41 n'ont pas encore été lancés, ajoute-t-il.

L'aide de l'État destinée à ce programme

est de 200.000 DA/logement et le prix de cession des logements est plafonné à 1,6 million DA. Concernant la nature des contraintes que connaissent les 718 logements aidés restants, M. Loumi explique que "pour manque de financement, suite à l'augmentation du coût des matériaux de construction durant la fin des années 1990, la réalisation de ce programme s'est arrêtée et les chantiers abandonnés en carcasses, ayant ainsi engendré des contraintes empêchant sa relance et son achèvement". L'autre contrainte sont les plateformes occupées illicitement par des indus-occupants qui ont eux-mêmes achevé lesdits logements et demandent actuellement leur régularisation.

S'y ajoutent neuf projets implantés sur des terrains non urbanisables, réalisés sans permis de construire, dont six possèdent des actes de propriété et qui ont été squattés et achevés en auto-construction.

Il est également question de revoir le prix de cession des logements, ainsi que l'aide de l'État conformément aux prix actuels.

APS

BÉCHAR, PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE FLORICULTURE

Création prochaine d'une vingtaine d'hectares

Igli, une collectivité à vocation agricole, dispose de plusieurs atouts pour le développement de la filière, notamment la qualité de son sol et la disponibilité des ressources hydriques, a expliqué la Direction locale des services agricoles (DSA).

PAR BOUZIANE MEHDI

La floriculture, un segment de l'horticulture, est en voie de promotion et de développement à travers la wilaya de Béchar, avec la création prochaine d'une superficie de 20 hectares consacrée à cette activité à Igli, une commune située à 160 kilomètres au sud de Béchar, a appris l'APS auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

La promotion de cette filière, à laquelle a été dédiée cette superficie au titre de la concession agricole et aussi des efforts de développement des activités et filières agricoles dans la région, est une



"première" dans cette partie du sud-ouest du pays, a indiqué la DSA.

Ce projet, initié par un promoteur privé, qui aura tout le soutien nécessaire dans le cadre des fonds de développement agricole, ambitionne de produire différentes espèces florales (de la région et d'autres) en plus d'espèces ornementales, ce qui va contribuer à la diversification des produits agricoles de la région, a-t-on souligné. Igli, une collectivité à vocation agricole, dispose de plusieurs atouts pour le développement de la filière, notamment la qualité de son sol et la disponibilité de ressources hydriques, a expliqué la direction.

Cette région, où l'on enregistre une superficie globale de plus de 3.500 hectares attribuée au titre de la mise en

valeur des terres sahariennes, a été choisie pour la concrétisation de ce projet de promotion et développement de la floriculture, pour son climat propice à ce type d'activités agricoles. Aussi, pour le développement du secteur agricole dans cette partie de la wilaya, il est prévu la réalisation prochaine d'un barrage dans la zone de Lakhneg (commune d'Igli), destiné à la retenue des eaux de Oued Saoura, avec une capacité de stockage entre 40 et 60 millions de mètres cubes. Ce barrage permettra l'irrigation de plus de 10.000 hectares, appelés à être mis en valeur au cours des prochaines années, selon la même source.

B. M.

BATNA, INTEMPÉRIES

Neige et verglas rendent difficile le trafic sur les routes montagneuses

Le trafic automobile a été difficile sur les routes montagneuses de la wilaya de Batna à cause de la neige et du verglas, ont indiqué, dimanche, les services de la Gendarmerie nationale.

Selon la même source, ces axes routiers sont la RN31 entre Batna et Arris, la RN77 entre Oued Chaâba et Merouana, la RN87 entre Theniet El Abed et Chir, la RN86 entre Sériana et Merouana et le

chemin de wilaya CW 172 entre Ichemoul et Aïn-Tinn et le CW45 entre Ichemoul et Arris demeurent impraticables. Les services de la Gendarmerie ont lancé sur les ondes de radio *Aurès* des appels aux conducteurs les invitant à la vigilance et au respect vigoureux des règles du code de la route pour éviter des accidents.

La Direction des travaux publics a

mobilisé ses équipements pour rouvrir les routes et assurer la fluidité du trafic sur les routes des zones montagneuses mobilisant des chasse-neiges et d'importantes quantités de sel.

Fort heureusement, aucun accident n'a été signalé par les services de la Protection civile sur tous ces axes, a indiqué le chargé de la communication, Zoheir Nekaâ.

SOUK-AHRAS, SALLE DES CONFÉRENCES MILOUD- TAHRI

Présentation de l'épopée *Ghinaïet el-mahaba*

L'épopée algéro-tunisienne *Ghinaïet el-mahaba* a été présentée mercredi soir à la salle des conférences Miloud-Tahri de la ville de Souk-Ahras, en présence des autorités civiles et militaires locales ainsi qu'un certain nombre de citoyens, à l'occasion de la commémoration du 60^e anniversaire des événements sanglants de Sakiet Sidi Youcef.

Ayant duré près de deux heures, ce spectacle a incarné la longue et pénible quête de la liberté pour restituer la souveraineté de la patrie, notamment dans la Wilaya I historique et les zones frontalières, mettant en exergue la vigueur des moudjahidines pendant la Révolution libératrice.

Ce spectacle, qui a nécessité trois mois de préparation de la part du réalisateur Fouad Rouaïssia, a mis l'accent sur l'héritage culturel commun des zones frontalières algéro-tunisiennes, notamment

dans les domaines de l'art, la danse, la poésie, le chant folklorique et l'habit traditionnel, en plus de mettre en évidence l'esprit de solidarité existant entre les deux peuples pendant la guerre de Libération.

Le public venu assister au spectacle a apprécié la vingtaine de chorégraphies présentées à travers lesquelles artistes et comédiens ont fait montre de la solidarité et de la cohésion entre les peuples algérien et tunisien, en particulier durant la période de souffrance sous le joug colonial.

En ce sens, le dramaturge tunisien Rayan El Qairouani a affirmé, à l'APS, que Sakiet-Sidi-Youcef est l'expression vraie de l'esprit d'unité prévalant entre les deux peuples, ajoutant que cette coopération culturelle, à travers une participation au sein de cette épopée renforcera les relations bilatérales entre les deux

pays, essentiellement dans le domaine artistique et créatif.

De son côté, le dramaturge et assistant du réalisateur, Ali Achi, a fait savoir que la séquence relative au Dey Hussein, traduisant le célèbre "*coup de l'éventail*", historiquement lié à la colonisation de l'Algérie, représente l'une des parties les plus importantes du spectacle.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la Culture de la wilaya de Souk-Ahras a souligné que "*Ghinaïet el-mahaba*" est une "*nouvelle production culturelle et artistique, réalisée en partenariat et en coopération avec des figures de la scène artistique tunisienne*", ajoutant que ce spectacle sera programmée ultérieurement lors des prochains événements nationaux.

APS

SÉTIF

Le trafic routier perturbé par les chutes de neige

La neige qui continue de tomber en abondance sur la wilaya de Sétif, en particulier sur sa partie Nord, a provoqué la coupure de plusieurs axes routiers, a appris l'APS, dimanche, auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

La couche de poudreuse dans les zones montagneuses a rendu difficile la circulation sur plusieurs tronçons du réseau routier non classé, des chemins communaux et de wilaya et des tronçons des routes nationales à l'instar de la RN 74 reliant la wilaya de Sétif à Béjaïa entre les lieux dits Oued-Zougheli et Lemkam sur une distance de 8 km et la RN 75, entre la commune de Tala Ifacene et la région de Béjaïa.

Le chemin de wilaya 110 reliant un tronçon de la RN 74 vers la commune de Draâ-Kebila en passant par le village de Gheboula sur une distance de 9 km, le CW4 entre les localités de Beni Chebana et Beni-Mouhli, le CW 45 et 46 entre les communes de Bouandas et d'Aït-Tizi sur une distance de 14 km et le CW 32 entre Tala-Ifacene et de Kherrata, vers Béjaïa, sur 19 kilomètres, sont obstrués à cause de la neige.

La circulation automobile est également impossible sur plusieurs axes secondaires et routes non classées en raison de l'amoncellement de la neige, a-t-on fait savoir, indiquant que d'importants moyens ont été mobilisés pour le déneigement des zones touchées.

Les unités de la Gendarmerie nationale présentes à travers les axes les plus importants de la région nord de la capitale des Hauts-Plateaux sont prêtes à intervenir en cas d'urgence.

ANNABA

Le Consulat de France change d'appellation

Le Consulat de France à Annaba "*changera d'appellation à partir du 1^{er} mai prochain pour devenir Consulat de France à Annaba et Constantine*", a annoncé, lundi, à Constantine l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt.

S'exprimant au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une visite dans cette wilaya, M. Driencourt a indiqué que conformément au décret du président de la République française et avec l'approbation des autorités algériennes, le "*Consulat de France à Annaba va s'appeler officiellement Consulat de France à Annaba et Constantine*".

Affirmant que l'ouverture d'un Consulat français à Constantine "*n'était pas d'actualité*", le diplomate français a, toutefois, qualifié de "*positive*" l'intégration du nom Constantine au titre du Consulat de France à Annaba, "*en attendant d'autres avancées en la matière*".

"*Cette décision a été prise compte tenue de l'importance de Constantine, l'une des plus grandes wilayas d'Algérie, du point de vue culturel, historique et économique*", a souligné M. Driencourt.

APS

CAMEROUN ANGLOPHONE

Les habitants fuient les violences

Dans le sud-est du Nigeria, l'État de Cross River est débordé par l'afflux continu de réfugiés camerounais qui fuient l'insécurité qui secoue les régions anglophones du pays.



Selon les humanitaires nigériens, il y aurait près de 10.000 mineurs, éloignés de leurs proches, hébergés par des familles d'accueil, dans l'État de Cross River. De nombreux jeunes sont déscolarisés depuis octobre. Certains se présentent comme des victimes. Des habitants témoignent : "Les gendarmes et les militaires sont entrés dans notre village. Ils ont brûlé nos maisons. Ils ont tiré sur les habitants. On a donc fui au Nigeria", raconte cette vieille dame.

Apeurés, de nombreux villageois ont le même réflexe : courir, courir, courir pendant plusieurs jours, sans boussole, sans eau, sans nourriture, dans la forêt. De nombreuses femmes enceintes sont mortes en chemin parce qu'elles n'ont pas reçu les soins nécessaires. Certaines mères de famille ont perdu leurs enfants. De nombreux jeunes comptent parmi les

réfugiés qui sont parvenus à trouver refuge au Nigeria.

Passé la frontière nigérienne, la peur se lit toujours sur les visages des réfugiés. Selon l'agence nigérienne de gestion des urgences (Sema), près de 33.000 réfugiés camerounais, fuyant la crise dans les régions anglophones du Cameroun, ont traversé la frontière pour s'installer dans le

sud-est du Nigeria, dans le Cross River. L'afflux de personnes est néanmoins continu.

"Nous avons recensé 33.097 réfugiés camerounais. C'est très difficile de tous les enregistrer auprès du HCR car ils sont hébergés dans des sites difficiles d'accès. L'extradition des leaders de leur mouvement, d'Abuja vers le Cameroun, a crispé la situation. Il y a davantage d'arrivées de réfugiés. Les humanitaires doivent aller vers eux, loin, dans la forêt car la plupart ont peur de traverser les frontières officielles, de peur que les autorités nigériennes ne les refoulent vers le Cameroun. La plupart des réfugiés vont dans des villages et même dans certains villages, lorsque vous venez leur apporter de l'aide alimentaire, ils n'osent pas sortir. Il y a donc plus de réfugiés qui sont arrivés ces derniers jours à cause de la situation au Cameroun", a indiqué John Inaku, chef de la Sema dans l'État de Cross River.

AFRIQUE DU SUD

Jacob Zuma aurait 48 heures pour démissionner

Le comité exécutif du Congrès national africain (ANC), au pouvoir en Afrique du Sud, aurait demandé au président de la République, Jacob Zuma, de quitter ses fonctions, rapportent mardi les médias locaux et européens.

Selon la chaîne de télévision SABC, le parti a sommé le président de présenter sa

démission dans un délai de 48 heures, après quoi il sera destitué. Certains médias affirment toutefois que Jacob Zuma pourrait refuser de quitter le pouvoir.

Au pouvoir depuis 2009, le dirigeant sud-africain, 75 ans, est affaibli par une série de scandales de corruption et par les difficultés économiques croissantes. En

décembre dernier, il a déjà cédé la présidence de l'ANC au profit de son vice-président, Cyril Ramaphosa.

Il convient de rappeler qu'en 2008, peu après avoir pris la tête de l'ANC, Jacob Zuma a lui-même organisé la destitution de Thabo Mbeki de la présidence après neuf années au pouvoir.

Plusieurs membres du Congrès national africain et opposants accusent la famille Gupta, trois frères d'origine indienne amis du Président Zuma, d'avoir profité de ses relations avec lui afin de remporter des appels d'offres publics et influencer les nominations au sein du gouvernement.

CORÉE DU NORD

Kim Jong-un veut poursuivre le "réchauffement" avec Séoul

Le leader nord-coréen Kim Jong-un a salué lundi la qualité de l'accueil réservé par le Sud à sa sœur lors de sa visite historique à l'occasion des jeux Olympiques et jugé "important" de poursuivre la détente sur la péninsule.

Le leader de la Corée du Nord, Kim Jong-un, a loué une Corée du Sud avec laquelle il entend "poursuivre le réchauffement", après le retour des Jeux Olympiques d'une délégation de hauts responsables nord-coréens, dont sa sœur, a rapporté lundi 12 février l'agence officielle nord-coréenne KCNA.

"Après avoir entendu le rapport de la délégation, Kim Jong-un a fait part de sa satisfaction quant à son contenu et dit que le Sud, qui a réservé un accueil particulier à

la délégation de la Corée du Nord, était très impressionnant par ses caractéristiques", a écrit KCNA dans un bref compte-rendu de la rencontre, ajoutant que Kim Jong-un avait "exprimé ses remerciements" à Séoul.

L'agence a indirectement cité le dirigeant nord-coréen, affirmant qu'il était important de continuer à entretenir "le climat chaleureux de réconciliation et de dialogue" généré par les JO. Il a donné des instructions en vue de "mesures pratiques" permettant de garder cet élan, selon KCNA qui ne donne aucune précision sur ce que peuvent être ces mesures.

Les Jeux Olympiques d'hiver de Pyeongchang ont favorisé une détente spectaculaire entre les deux Corées (techni-

quement toujours en guerre) après deux années de tensions extrêmes sur la péninsule. Le dirigeant nord-coréen avait rejeté pendant des mois les invitations de Séoul à participer aux JO, avant de faire volte-face lors de son discours du Nouvel An.

Le président sud-coréen Moon Jae-in a ainsi rencontré samedi à Séoul le chef de l'État de Corée du Nord Kim Yong-nam, et la sœur de son leader, un dialogue historique malgré les avertissements de Washington sur "l'offensive de chame" olympique de Pyongyang.

Le Nord a effectué trois essais nucléaires et des dizaines de tirs de missiles, affirmant être en mesure d'envoyer une bombe atomique sur le territoire continental américain.

AFGHANISTAN

L'armée rajeunie pour mieux lutter contre les talibans

Le président afghan, Ashraf Ghani, prévoit de mettre à la retraite plus de 2.000 généraux et officiers de l'armée, pour les remplacer par des éléments plus jeunes afin de mieux face face à l'insurrection des talibans, a-t-on appris de source autorisée. De nombreux commandants actuels sont "trop vieux pour s'adapter à la guerre moderne", a expliqué un haut représentant de l'armée. "On a des généraux et des officiers de haut rang, ce depuis des générations, qui ne peuvent plus se battre, ni diriger", a expliqué un responsable du gouvernement impliqué dans la réforme, qui a voulu rester anonyme.

"Ces changements sont absolument néces-

saires. Nos alliés, en particulier les Américains, nous ont clairement dit qu'ils n'étaient pas en mesure de gagner la guerre avec la configuration actuelle."

Un porte-parole du ministère de la Défense a annoncé que 164 généraux et officiers de haut rang avaient pris leur retraite la semaine dernière, et environ 2.100 généraux et colonels suivront au cours des 18 prochains mois.

Un porte-parole de la mission de l'Otan en Afghanistan a salué cette réforme, annonciatrice selon lui d'un "succès à long terme". Le président Ghani, un économiste passé par la Banque mondiale, veut renouveler de nombreux secteurs de la

Fonction publique, avec des personnes plus jeunes et mieux éduquées.

L'opposition voit dans le projet du chef de l'État, issu de l'ethnie pachtoune, majoritaire, une volonté déguisée de procéder à un nettoyage ethnique en retirant les Tadjiks des postes à responsabilité.

Tensions ethniques et querelles politiques se font de plus en plus fortes à l'approche des élections législatives, qui doivent avoir lieu cette année après avoir été reportées, et de l'élection présidentielle, prévue l'an prochain.

Agences

SYRIE

Le Front al-Nosra et les Casques blancs préparent une provocation à l'arme chimique à Idlib

Les terroristes du Front al-Nosra et les Casques blancs sont en train de préparer une provocation dans la province d'Idlib pour accuser le gouvernement syrien de recours à l'arme chimique, a annoncé le Centre russe pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie.

Un habitant de la province syrienne d'Idlib a fait savoir que les terroristes du Front al-Nosra avaient acheminé une vingtaine de bidons contenant du chlore dans un village de la région, a indiqué le Centre russe pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie dans un communiqué diffusé mardi. Un ex-diplomate syrien explique pourquoi les USA reprennent le sujet des armes chimiques

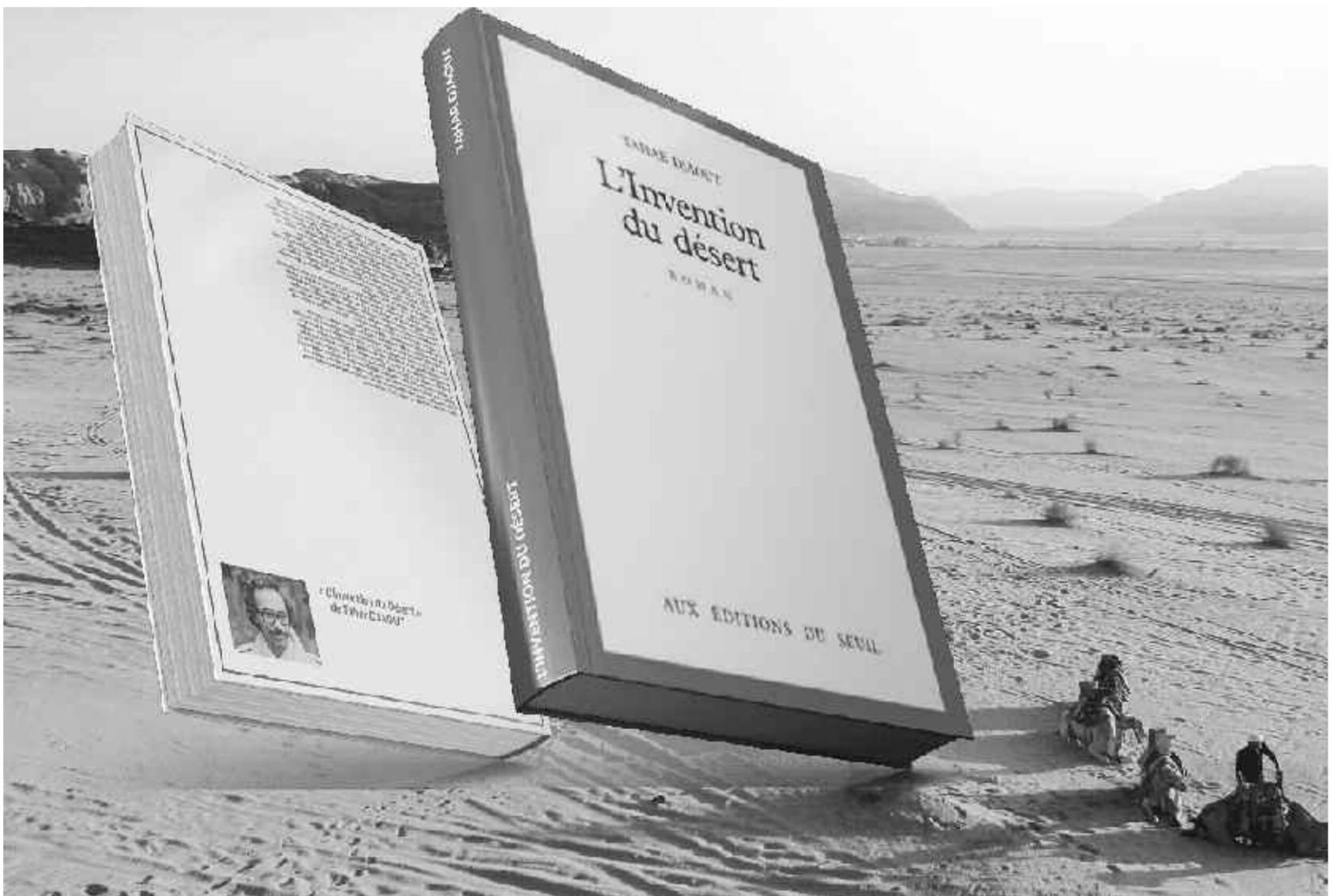
Selon ce document, les terroristes préparent une provocation qui pourrait impliquer des membres de l'organisation Casques blancs ainsi que des journalistes d'une chaîne de télévision étrangère.

"Les informations présentées par le résident de la province d'Idlib suscitent la profonde préoccupation du Centre [...]. Tout porte à croire que les terroristes du Front al-Nosra, en commun avec les Casques blancs, préparent une énième provocation dans la province d'Idlib", indique le Centre. Les autorités syriennes ont à plusieurs reprises démenti tout recours aux armes chimiques contre les civils ainsi que contre les terroristes, en soulignant que l'ensemble des arsenaux chimiques syriens avaient été retirés du pays sous contrôle de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

Agences

Les oiseaux de Kabylie et *L'invention du désert* de Tahar Djaout

En 2014, la romancière Maylis de Kerangal a connu un très grand succès avec son livre : *Réparer les vivants*, qu'on résume souvent comme "le roman d'une transplantation cardiaque".



JOURNÉES THÉÂTRALES MAGHRÉBINES À ANNABA

La pièce *Rahla* en hommage à Azzeddine Medjoubi

Les oiseaux de Kabylie et *L'invention du désert* de Tahar Djaout

En 2014, la romancière Maylis de Kerangal a connu un très grand succès avec son livre : "Réparer les vivants", qu'on résume souvent comme "le roman d'une transplantation cardiaque".

PAR DENISE BRAHIMI* POUR LE HUFFINGTON POST

C'est en fait le roman de toutes les personnes impliquées pour des raisons diverses dans cette opération, parmi lesquelles se trouve un personnage du monde médical, Thomas Remige, qui a un rapport avec l'Algérie pour une raison inattendue dans ce contexte : il y est venu, une seule fois semblable-t-il, dans un but assez singulier, l'acquisition d'un chardonneret qu'il n'a pas hésité à acheter au plus haut prix, pour la qualité de son chant.

Thomas Remige est infirmier en réanimation à l'hôpital du Havre et c'est lui qui est chargé d'organiser quand il y a lieu les prélèvements d'organes. Sans que le roman explique jamais le lien entre cette fonction et son autre caractéristique, qui cette fois est personnelle et non professionnelle, il est aussi quelqu'un qui chante, et pour qui le chant a une importance essentielle. Le chant lui permet de découvrir et d'explorer son propre corps, d'en connaître tous les organes.

Quoi qu'il en soit, c'est cette passion qui le conduit en Algérie où il fait l'acquisition d'un chardonneret "de la vallée de Collo", pour la somme de trois mille euros en cash, précise la romancière. Quelques pages, constituant un chapitre à part, sont consacrées par l'auteur du livre à cet achat. Le vendeur s'appelle Hocine, il fait entendre ses oiseaux à Thomas en alignant tout près de lui leurs cages, une dizaine au moins ; il les a chassés à la glu, de manière traditionnelle, et leur a appris des airs qu'ils sont capables de mémoriser en grande quantité.

Thomas, après les avoir entendus, fait son choix — c'est un



oiseau jeune, qu'il pourra lui-même continuer à éduquer —. La romancière a profité des intervalles de l'action pour expliquer qui sont les clients habituels de Hocine, des "hommes d'affaire cravatés" qui débarquent chez lui "comme des drogués en manque", et ce que signifie pour eux le chant des chardonnerets, retour à l'enfance, à la nature, à un très petit endroit du monde qu'ils veulent par dessus tout préserver.

Et c'est alors que bien évidemment s'impose le rapprochement avec tout ce qu'a écrit Tahar Djaout sur sa passion des oiseaux, à peu près partout dans son œuvre mais principalement dans "L'invention du désert", un livre de 1987, écrit lorsqu'il atteint l'âge de trente-trois ans.

De cet adieu à l'enfance, profondément émouvant, on se dit qu'il pourrait aussi bien s'intituler "Les oiseaux de Kabylie" ou "Le livre des oiseaux" tant ceux-ci y sont présents dans leur diversité et si l'on peut dire audibles par la multiplicité de leurs chants et piailllements. S'il s'agissait d'en fournir une étude approfondie, on pourrait évidemment se livrer à des hypothèses sur ce que signifie cette abondance d'oiseaux, leur symbolique et leur provenance culturellement parlant : faut-il invoquer la tradition incarnée en Islam par le poète (soufi) persan Farid al-Din Attar et son œuvre célèbre de la fin du XIIe siècle : *La conférence des oiseaux* ?

Pourtant, il n'y a rien de religieux dans l'œuvre de Tahar Djaout, et si on voulait le situer à cet égard, c'est plutôt au paganisme berbère qu'il faudrait penser. Tahar Djaout

étant essentiellement un esprit libre et indépendant, il parle à ses lecteurs de façon personnelle et intime — sans référence extérieure et ne puisant que dans sa mémoire encore proche — de ce que sont pour lui les oiseaux. Parmi les espèces qu'il cite, point de chardonneret, mais en voici quelques-uns dont il est question dans son roman précédent *Les chercheurs d'os* : "alouette, fauvette, merle ou rouge-queue" ou bien encore les perdreaux, les mouettes, selon les lieux évoqués, et pour le désert, l'oiseau moulamoula qui est, nous dit-il, un traquet du désert, sachant que le traquet est une variété de petit passereau.

Qu'on n'aille pas imaginer, cependant, une sorte de rêverie gracieuse, poétique au sens le plus banal et superficiel du mot. La relation de Tahar Djaout aux oiseaux contient tout ce qu'il y a de force, y compris destructrice et mortifère, dans la nature païenne où la mort est aussi présente que la vie et si l'on peut dire au même titre. L'enfant Djaout (ainsi que son groupe de jeunes garçons) a surtout connu les oiseaux morts puisqu'il s'agissait de les chasser pour les manger, ou parfois tout simplement de les ramasser lorsqu'ils étaient gelés par le froid de l'hiver.

Cependant, l'une des sensations les plus fortes qu'il évoque, avec la sensibilité littéraire qui est la sienne, est celle qu'il éprouve à sentir battre au creux de sa main le cœur de l'oiseau encore vivant : "J'ai tenu tant d'oiseaux dans mes mains condescendantes ou ravageuses. Plumes chaudes ou frissonnantes où

palpite la forge du cœur". C'est de vraie et profonde poésie qu'il s'agit ici, insérée dans la prose du roman. Cette palpitation d'un cœur entre la vie et la mort nous ramène au livre de Maylis de Kerangal, *Réparer les vivants*, car il s'agit exactement de ce que peut éprouver son héros Thomas Rémy lorsqu'il lui faut prélever le cœur d'un mort, la formule exacte étant "en état de mort cérébrale", pour le transposer dans un autre corps qui grâce à lui pourra peut-être revenir ou se maintenir à l'état de vivant.

Cette signification subtile du chant de l'oiseau, susceptible — et peut-être est-il le seul à pouvoir le faire — de transcender à la fois la perception immanente de la vie et celle de la mort, pourrait expliquer la présence émouvante d'un oiseau en cage dans l'une des minuscules échoppes de La Casbah, décrite au milieu du XIXe siècle par l'auteur d'*Une année dans le Sahel*, Eugène Fromentin.

Dans ce lieu où il se rend presque chaque jour depuis sa maison du Sahel, le narrateur pressent ce que signifient la présence et le chant d'un rossignol. Il l'associe au goût du haschich, cet ensemble contribuant à créer un état intermédiaire entre la vie et la mort, pour des gens qui, comme le vieil ami auquel il rend visite, ont perdu le goût de vivre depuis que leur pays est conquis (c'est-à-dire, au moment où Fromentin écrit, depuis une vingtaine d'années). Pour nous qui savons ce qu'a été la mort inqualifiable de Tahar Djaout en 1993, à l'âge de 39 ans, sa fascination pour les oiseaux n'est pas sans rapport avec le mélange qui était le sien de vivacité et de fragilité. Son œuvre nous fait comprendre qu'il échappait à l'enfoncement dans la pesante matérialité, aspirant à une vie aérienne, qui fut pour lui aussi élégante qu'éphémère.

*Essayiste, critique littéraire, professeur de littérature comparée
D.B.

JOURNÉES THÉÂTRALES MAGHRÉBINES À ANNABA La pièce *Rahla* en hommage à Azzeddine Medjoubi

La pièce *Rahla* de l'artiste Tounès Aït Ali a été interprétée, lundi, au Théâtre régional d'Annaba dans le cadre des Journées théâtrales maghrébines organisées en hommage au défunt dramaturge Azzeddine Medjoubi.

L'artiste a présenté des séquences de 20 minutes de son œuvre, produite en 2015 par la compagnie El-Bahdja d'Alger, en introduisant des retouches au décor et à la musique de la pièce qui aborde la condition de la femme et ses luttes quotidiennes pour s'affirmer face à un environnement hostile et des traditions désuètes mais tenaces.

Le troisième jour de cette manifestation théâtrale a été marqué par un second hommage féminin rendu à Azzeddine Medjoubi à travers une autre œuvre intitulée *Imraa bi dhil maksour*, produite par le Théâtre régional d'Annaba en 2017, interprétée par l'artiste Raja Houari et réalisée par Djamel Hamouda.

Ces Journées théâtrales se poursuivront avec la présentation du spectacle *Selfie* de la troupe tunisienne Maraya, *El Atab* du Théâtre régional de Batna, *Ghabetli* de Nabil Rahmani (Annaba) et *Hakikat el-kadhib* du théâtre régional de Skikda.

Les Journées théâtrales maghrébines sont organisées pendant six jours par la direction de wilaya de culture avec le concours du théâtre régional d'Annaba.



Que dit l'orientalisme ?

Le point de départ de ces réflexions se trouve dans un recueil de textes de Mohammed Dib : *Laëzza*, (publié à titre posthume en 2006), et l'on peut supposer que dans un chapitre intitulé "Autoportrait", il tient à livrer aux derniers moments de sa vie, ce qui lui tient le plus à cœur.

Mohammed Dib est mort le 2 mai 2003 (il y aura bientôt 15 ans), Laëzza était tout juste achevé au moment de sa mort, c'est sans conteste son dernier livre. Pour autant, ce n'est pas un écrit testamentaire, pas même dans le chapitre "autoportrait", qui ne correspond à ce titre qu'à condition de le prendre à un sens très large. Il est certain que les réflexions d'un homme qui atteint quatre-vingt-trois ans (Dib est né en 1920) tournent facilement au bilan, mais nous avons affaire à un écrivain qui refuse de s'appesantir et qui préfère des notations brèves, tout son art consistant en ce qu'elles n'en soient pas moins pertinentes, chargées de sens ou d'émotion.

Le lecteur attentif ne peut manquer d'en glaner ici ou là qui parfois le raviront, comme l'évocation qui va suivre et dont on n'a gardé ici que quelques lignes enchanteuses. On peut leur donner pour titre ces premiers mots qui sont de l'auteur : les maisons mauresques — maisons de mon temps — après lesquelles commence une description de ces merveilles architecturales malheureusement en voie de disparition (extinction progressive qui a commencé bien avant l'indépendance mais qui s'est accélérée ensuite, dans les dernières décennies).

En voici quelques détails, particulièrement visuels et évocateurs d'une peinture connue sous le nom d'orientalisme : Mais je voudrais vous faire rêver surtout de ces lambris de faïences bleues sur fond blanc de Delft dont miroitent les murs du patio autant que ceux des chambres, et de l'am-



biance de fraîcheur qu'ils entretiennent par les jours de canicule ; rêver de ces cours pavés de grands carreaux blancs les uns, vert malachite les autres, à la Vermeer, tout en diagonales fuyantes ; et que vous écoutiez, chant liquide, labile d'un éden, les voix de femmes qui s'y élèvent, relayées par les roucoulements des tourterelles ; que vous observiez comme la vigne monte du centre de la cour pour se hisser vers les étages et aller de là-haut vous faire de l'ombre.

A défaut de connaître des maisons de ce style, tant il est vrai qu'elle sont devenues rares dans la réalité, les amateurs de peinture auront le sentiment que Mohammed Dib leur met sous les yeux un de ces tableaux qu'on peut voir dans les musées quand ceux-ci ne les ont pas considérés comme démodés ou pires (ringards ?) et relégués au fond de leurs réserves.

L'évocation de la maison mauresque par Mohammed Dib en est un éloge sans réserve, charmé voire ému, de la part d'un auteur dont on sait qu'il n'abuse pas du lyrisme sentimental et ne cède jamais à des engouements superficiels ou passagers.

Le passage précédemment évoqué pourrait donner l'impression d'être purement descriptif et de s'en tenir à la qualité esthétique de cette maison. En fait il n'en est rien et c'est par autre chose qu'il commence, par le "cœur" qui fait battre tout ce vaste corps et qui est le patio ou atrium (son nom latin) sur lequel débou-

chent toutes les fenêtres, alors qu'aucune d'entre elles n'ouvre sur l'extérieur. En quelques phrases très simples, il arrive à préciser et à nuancer ce que cette structure entraîne et signifie. Dans cet espace commun à tous les habitants de la maison se rencontrent les deux tendances essentielles de leur mode de vie : d'une part, la volonté de préserver un espace privé pour chacun, sans jamais dépasser les limites implicites au-delà desquelles il y aurait transgression (ou indiscretion) ; d'autre part le désir de participer à une vie commune et de montrer que chacun tient compte de l'existence des autres, à laquelle il n'est jamais indifférent.

Nous devrions être impressionnés par le fait que de très grands auteurs, tels Baudelaire et Flaubert, ont porté en eux, une vie durant, une aspiration exotique qui peut se dire aussi très simplement, comme le refus et le dégoût de l'enlaidissement du monde dont ils subissaient le spectacle au quotidien. Comme le dit Mohammed Dib dans ce même texte, nous ne mesurons pas toujours ce que nous sommes en train de perdre... et pourtant, quelle tragédie !

On peut discuter de l'orientalisme, et le mettre en cause pour de bonnes raisons, mais reconnaissons aussi que s'il nous gêne, c'est parce qu'il est le rappel de tout ce que nous avons gâché, toutes responsabilités confondues.

CONSERVATION DES MOSAÏQUES

Installation de la commission nationale

La Commission nationale de conservation des mosaïques relevant du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) a été installée à Alger.

Cette commission consultative — installée dans le cadre d'une journée d'étude sur les mosaïques en Algérie — est chargée du "suivi et de l'encadrement" des opérations de conservation, de restauration et de valorisation du patrimoine mosaïque national, a indiqué le directeur général du CNRA, Toufik Hamoum.

La commission, première du genre en Algérie, est composée d'archéologues, d'experts et de chercheurs universitaires spécialisés dans la restauration et la conservation des mosaïques, supervisés par l'expert auprès de l'Unesco et ex-directeur général du Centre international d'études pour la conservation et la



restauration des biens culturels ICCROM, Mounir Bouchenaki.

La commission examinera les différentes questions en rapport avec la conservation et la restauration des mosaïques en consultant des experts algériens et étrangers

concernant le volet technique, a indiqué M. Bouchenaki.

La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, en présence de plusieurs spécialistes du domaine.

Le CNRA a organisé en coopération avec l'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels (ENCRBC) une journée d'étude sur la préservation et la valorisation du patrimoine mosaïque en Algérie.

LE 23 FÉVRIER 2018

Concert de flamenco-jazz à Alger

Après quelques mois d'absence, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) revient en force ce mois-ci et propose aux Algérois un concert de flamenco-jazz le 23 février.

En partenariat avec l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, l'ambassade d'Espagne en Algérie et l'Institut Cervantès d'Alger, l'événement rentre dans le cadre de la programmation musicale de l'AARC en 2018 et de la coopération culturelle

algéro-espagnole. Nommé "Conexión", le concert réunira les univers des musiciens Juan Gómez Chicuelo et Marco Mezquida. Le duo fera le tour des influences jazz et flamenco de ses membres pour assurer un voyage musical inoubliable aux présents.

Prévu le vendredi 23 février à 20h à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, la manifestation est ouverte au public. Le prix du ticket est fixé à 1.000 DA. Le jour

d'ouverture de la billetterie n'a pas été annoncé à l'heure où nous écrivons.

Né en 1968 à Barcelone, Juan Gómez Chicuelo est l'un des guitaristes de flamenco contemporain de référence. Natif de Majorque en 1987, Marco Mezquida est, pour sa part, un jeune pianiste récipiendaire du prix du Musicien de l'Année de l'Association des musiciens de jazz de Catalogne en 2011 et 2012.

Programme de la salle Ibn-Zeydoun

Jeudi 15 février

Concert de musique andalouse, animé par l'association Les Beaux-Arts.

Vendredi 16 février :

15h : *Ferdinand*

18h : *Insidious, la dernière clé*

20h30 : *C'est tout pour moi*

Samedi 17 février :

13h : *Coco*

15h : *Jumanji, bienvenue dans la jungle*

18h : *Insidious, la dernière clé*

20h30 : *C'est tout pour moi*

LE 18 FÉVRIER À ALGER

L'Orchestre symphonique fait son cinéma

Après la représentation de *Carmen*, qui se déroule à l'heure où nous écrivons, l'Orchestre symphonique national continue de gâter son public avec un événement prévu le 18 février prochain, avec pour maître-mot... le cinéma. Prévu à l'opéra Boualem-Bessaïh d'Alger, "L'orchestre fait son cinéma" verra l'OSN, toujours sous la houlette du Maestro Amine Kouider, reprendre les plus grands airs du cinéma national et mondial. D'Ennio Morricone à John Williams en passant par John Barry (mais si, vous savez, l'indé-

modable thème de James Bond), les membres de l'orchestre nous inviteront dans leur cinéma.

Des extraits des films concernés seront projetés par moment durant la représentation pour finir de renforcer le lien entre la musique et le 7e art.

Cette invitation au voyage cinématographique vous attend le 18 février prochain à 19h. Le prix du billet, pas encore en vente, devrait se situer entre 500 et 800 DA. Action !



Pour perdre du poids, mangez moins vite

Une étude japonaise portant sur près de 60.000 patients diabétiques montre que ceux mangeant lentement sont plus minces. Un repas pris au ralenti permettrait d'arriver plus efficacement à satiété. Alors, pour perdre du poids, mieux vaut manger moins vite.

Ceux qui ralentissent donc le rythme auquel ils mangent ont tendance à perdre du poids, selon une recherche japonaise effectuée sur des diabétiques. L'étude, publiée par la revue *BMJ Open*, et portant sur près de 60.000 personnes, montre un lien entre la vitesse à laquelle les participants déclarent avaler leur repas et l'évolution du poids.

"Des changements dans la vitesse à laquelle nous mangeons peuvent entraîner des changements dans l'obésité, l'IMC [indice de masse corporelle] et le tour de taille", ont résumé les chercheurs de l'université de Kyushu (Japon).

"Des interventions visant à réduire la vitesse des repas peuvent être efficaces



pour prévenir l'obésité", d'après eux.

Des changements dans la vitesse à laquelle nous mangeons peuvent entraîner des changements dans l'obésité, l'IMC et le tour de taille.

Ils se sont intéressés aux dossiers médicaux, entre 2008 et 2013, de 59.717 personnes atteintes de diabète de type 2, maladie qui résulte bien souvent d'un problème de surpoids. Les personnes disant manger lentement (7 % d'entre elles) avaient dès le départ un tour de taille

moins élevé en moyenne. Seulement 21,5 % étaient en surpoids (un IMC supérieur à 25).

Chez les personnes disant manger à une vitesse normale (56 %) et vite (37 % d'entre elles), le surpoids était plus fréquent, avec respectivement 36,5 % et 44,4 %. Et elles avaient un IMC plus élevé.

Éloge de la lenteur à table

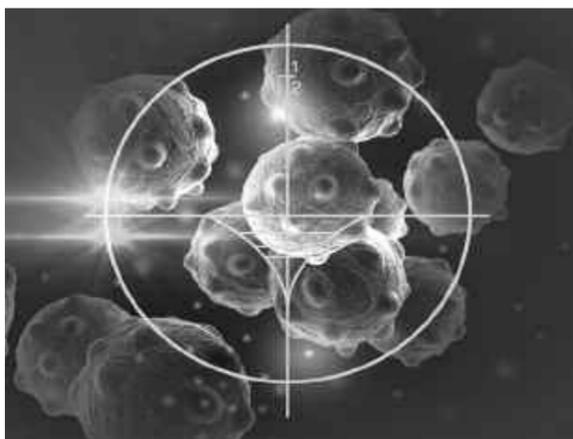
Mais surtout, ceux qui ralentissaient avaient tendance, selon les chercheurs, à

perdre du poids. Deux autres conseils alimentaires le permettaient aussi : ne pas manger après le repas du soir, ni dans les deux heures qui précèdent le coucher.

"C'est une étude intéressante, [qui] confirme ce que nous pensons déjà, à savoir que manger lentement est à l'origine d'un gain de poids moindre que manger vite", a commenté Simon Cork, de l'Imperial College de Londres. D'après lui, "c'est probablement dû aux signaux lancés par le système digestif qui communiquent au cerveau qu'on est rassasié à temps pour limiter la quantité ingérée". Mais il a souligné qu'il était "fortement subjectif" de demander aux gens à quelle vitesse ils mangeaient.

Pour Susan Jeb, professeure de diététique à Oxford, le problème qui reste est de savoir comment inculquer efficacement l'habitude de manger lentement. Katarina Kos, spécialiste de l'obésité à l'université de médecine d'Exeter (Royaume-Uni), a estimé qu'il serait intéressant de mener l'étude sur une population plus large, pas forcément atteinte de diabète, pour vérifier si la perte de poids constatée dans l'étude japonaise n'était pas attribuable au traitement contre cette maladie.

La maladie de Huntington fournit une nouvelle arme contre le cancer



Les patients atteints de la maladie de Huntington ont jusqu'à 80 % moins de cancer que la population en général. Des chercheurs ont découvert pourquoi Huntington est si toxique pour les cellules cancéreuses et mis au point une nouvelle approche pour traiter le cancer, ce

qu'ils rapportent dans une nouvelle étude. La maladie de Huntington – une maladie génétique mortelle qui cause la dégradation des cellules nerveuses dans le cerveau – se traduit par une surabondance d'un certain type de séquences d'ARN répétées dans un gène, la huntingtine. Cette protéine présente dans chaque cellule est essentielle au fonctionnement normal du corps humain. Ces séquences répétitives – sous forme de petits ARN interférents – attaquent les gènes essentiels à la survie de la cellule. Nous savons que les cellules nerveuses dans le cerveau sont vulnérables à cette forme de mort cellulaire. Mais il semblerait que les cellules cancéreuses le soient encore plus. "Cette molécule est un super assassin contre toutes les cellules tumorales", note en effet Marcus Peter, de la Feinberg School of Medicine de l'université Northwestern (États-Unis). "Nous n'avons jamais rien vu de si puissant".

Pour en arriver à de telles conclusions, les chercheurs ont ici livré la molécule dans des nanoparticules à des souris atteintes de cancer de l'ovaire humain. Le traitement – sans toxicité pour les souris – a considérablement réduit la croissance tumorale, et fait important, les tumeurs

n'ont pas non plus développé de résistance à cette forme de traitement.

Stabiliser les nanoparticules

Notons que les lignées cellulaires du cancer du sein, de la prostate, du foie, du cerveau, du poumon, de la peau et du côlon ont obtenu les mêmes résultats. Les chercheurs affinent maintenant la méthode d'administration du remède pour augmenter son efficacité dans l'atteinte de la tumeur. L'autre défi consistera à trouver le moyen de stabiliser les nanoparticules, afin qu'ils puissent être stockés.

Sur la base de ces résultats, l'équipe pense que la molécule « super tueuse » pourrait être utilisée pour combattre le cancer chez les humains. "Nous pensons qu'un traitement de courte durée contre le cancer pourrait être possible pendant quelques semaines, où nous pourrions traiter un patient pour tuer les cellules cancéreuses sans causer les problèmes neurologiques dont souffrent les patients de Huntington", note Marcus Peter.

Les tempêtes de neige mauvaises pour la santé cardiaque

Un lien étonnant a été établi entre crises cardiaques et tempêtes de neige. Le risque serait en effet plus élevé dans les jours suivants de fortes chutes de neige, mais seulement chez les hommes. La pelle à neige serait-elle responsable ?

Dans une étude parue dans *Canadian Medical Association Journal*, des chercheurs de l'université de Montréal (Canada) ont étudié l'association entre les chutes de neige et le risque d'infarctus du myocarde. Ils ont compilé les données portant sur 128.073 hospitalisations et 68.155 décès par crise cardiaque au Québec, entre les mois de novembre et avril, de 1981 à 2014. En comparant les données médicales et météorologiques sur ces périodes, ils ont trouvé que les jours les plus dangereux étaient ceux qui suivaient les fortes chutes de neige. Après des chutes de neige de l'ordre de 20 centimètres, le risque pour les hommes d'être

admis à l'hôpital ou de décéder augmentait respectivement de 16 et 34 % par rapport aux autres jours. Le risque était plus élevé après des chutes de neige qui duraient deux à trois jours.

Le déneigement, une activité physique à risque ?

Environ 60 % des crises cardiaques concernaient des hommes et la santé cardiaque des femmes ne semblait pas liée aux chutes de neige. Une explication serait que les hommes déneigent manuellement, ce qui représente une activité éprouvante pour le cœur. Cependant, l'étude n'a pas démontré de lien de cause à effet entre les activités physiques liées à la neige et les crises cardiaques : les chercheurs ne savaient pas si les personnes qui avaient eu des crises cardiaques avaient fait des travaux de déneigement. Dans le magazine *Time*, Nathalie Auger,



principale auteur de cet article, suggère que les hommes âgés ou qui ont des problèmes cardiovasculaires ne devraient pas déneiger. Elle rappelle aussi que, pour

limiter son risque cardiaque, il est conseillé d'arrêter de fumer, de se maintenir en bonne forme physique et d'avoir une alimentation saine.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU

DAIRA DE LARBAA-NATH-IRATHEN
COMMUNE DE LARBAA-NATH-IRATHEN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°01/2018

NIF :

La Commune de Larbaa-Nath-Irathen lance un appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour l'approvisionnement en Produits Alimentaires, nécessaires pour le fonctionnement des cantines des écoles primaires rattachées à la Commune de Larbaa Nath Irathen pour l'année 2018, répartis en 03 lots suivants :

- Lot N° I : Approvisionnement en produits alimentaires y compris fruits et légumes frais répartis en 2 Sous Lots.

S/Lot 1 : Cantine des écoles : AMARI Messaouda, KHOUAS 1, Taza, Ighil Guefri, El Hammam, Azouza et Aguemoune.

S/Lot 2 : Cantines des écoles : MAZAR Amar, Aboudid, Ait Frah, Ait Atelli, Ikhlidjène, Taourirt Amokrane et Tighilt El Hadj Ali.

- Lot N° II : Approvisionnement en viandes rouges bovines et blanche (poulet éviscéré) fraîches, Cantines des écoles suivantes : AMARI Messaouda, KHOUAS 1, Taza, Ighil Guefri, El Hammam, Azouza, Aguemoune, MAZAR Amar, Aboudid, Ait Frah, Ait Atelli, Ikhlidjène, Taourirt Amokrane et Tighilt El Hadj ali.

- Lot N° III : Approvisionnement en pain ordinaire du jour réparti en 3 Sous Lots suivants :

S/Lot 1 : Cantines des écoles : AMARI Messaouda, KHOUAS 1, MAZAR Amar, Aboudid et Ait Frah.

S/Lot 2 : Cantines des écoles : Ighil Guefri, Azouza, Taza, Tighilt El Hadj Ali, El Hammam et Aguemoune.

S/Lot 3 : Cantine des écoles : Taourirt Amokrane, Ikhlidjène et Ait Atelli.

Les fournisseurs peuvent soumissionner pour : un lot, plusieurs lots, un seul sous lot ou plusieurs sous lots, Tout produit manquant, entraînerait le rejet de l'offre.

Peut participer à cet avis d'appel d'offres relatif à l'approvisionnement en produits alimentaires y compris fruits et légumes frais, toute personne morale ou physique inscrite au registre de commerce (grossiste ou détaillant ou groupement d'entreprise); ayant la qualité requise pour le lot ou le sous lot et disposant des moyens nécessaires dans le domaine pour pouvoir honorer ses engagements, conformément aux dispositions du présent cahier des charges ainsi que les critères exigés, à savoir :

- Matériel de transport adéquat pour tout les lots.
- Moyens de stockages pour les lots I et II.
- Capacité de production pour le lot III

Le cahier des charges peut être retiré par les soumissionnaires ou leurs mandataires avec présentation des documents justificatifs et le cachet auprès du bureau des marchés publics de la Commune de Larbaa-Nath-Irathen, Wilaya de Tizi Ouzou, contre le paiement auprès de Madame la Trésorière Intercommunale de Larbaa-Nath-Irathen, d'un montant de deux mille (2000,00) DA, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

En application des dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247, du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les dossiers des soumissions comprendront trois offres distinctes (dossier de candidature, offre technique et offre financière), conformément aux dispositions de l'article 06 du cahier des charges.

1. Dossier de candidature :

1. La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint ;
2. La déclaration de probité selon le modèle ci-joint ;
3. Copie du statut de la société morale.
4. Le document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager les entreprises;
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, voir l'article 06 du cahier des charges.

2. Offre technique :

1. La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint ;
2. Les délais de livraison.
3. Le cahier des charges portant le cachet et la signature du soumissionnaire, précédé de la mention manuscrite « lu et accepté » ;

3. Offre financière :

1. La lettre de soumission selon le modèle ci-joint ;
2. Le bordereau des prix unitaires,
3. Le détail quantitatif et estimatif,

NB : - Dans le cas où le soumissionnaire soumissionne pour l'ensemble des lots ou sous lots, il doit présenter un seul dossier

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas.

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention:

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°01/2018
Approvisionnement en produits alimentaires

Lot N°I....., Sous lot N°1..... et Sous lot N° 2.....

Lot N°II:

Lot N°III: ..., Sous lot N°1....., Sous lot N° 2..... et Sous lot N° 3....

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, à 13h30. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts le même jour à 14h 00, à la Salle de réunions de la Commune de Larbaa-Nath-Irathen.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis. Aussi, la séance est publique.

Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pour une durée équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) Mois à compter de la date de leur dépôt.

Fait à Larbaa-Nath-Irathen, Le

LE PRESIDENT DE L'A.P.C.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TAMANRASSET

DAIRA DE TAMANRASSET
COMMUNE DE TAMANRASSET
N°11/2018

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITE MINIMALES N°03/2018**

Le président de l'assemble populaire communale de la commune de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offre national ouvert n°03/2018 pour :

Goudronnage de la route parallèle de la route "Assihar" commune de Tamanrasset.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis et spécialisés dans le domaine et qualifiés et classés catégorie 4 et plus activité principale ou secondaire travaux publique disposant des conditions requises dans le cahier des charges peuvent retirer ce dernier auprès du bureau des marchés siège de l'APC 1ère étage contre le paiement de 5000.00 DA délivré au nom de la commune de Tamanrasset.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires prévues par la réglementation en vigueur conformément au cahier des charges les pièces requises doivent être en cours de validité

Dossier de candidature (enveloppe A) :

- déclaration de candidature signée et cachetée
- Déclaration de probité signée et cachetée
- copie de la loi de société
- pièce justificatif de la délégation de signature permettant les gents d'obligation d'entreprises
- capacité professionnelle (certificat de qualification et classification)
- capacité financière : bilans financiers et référence bancaire
- capacité technique : moyens humains et matériels et référence professionnelle

Offre technique (enveloppe B) :

- déclaration à souscrire signée et cachetée
- attestation de référence dans le domaine signé par le maître d'ouvrage
- copie de certificat de qualification et classification
- copie d'attestation de mise à jour vis-à-vis de CNAS
- copie de la liste des travailleurs déclarés chez les service de CNAS
- copie d'affiliation individuel des travailleurs délivré par les services de CNAS
- moyens matériels
- délai d'exécution des travaux
- cahier des charges contient à la dernière page l'expression suivante "lu et accepté"

Offre financière (enveloppe C) :

- lettre de soumission signée et cachetée
- bordereau des prix unitaires signé et cacheté
- devis quantitatif et estimatif signé et cacheté

L'offres technique dossier de candidat et offre financière doivent être déposées dans des enveloppes fermées, séparées et cachetées l'une d'eux montre la référence de l'avis d'appel d'offres ouvert et son objet et contient les phrases suivantes dossier de candidature, ou offre financière ou technique ses enveloppes doivent être déposées dans une autre enveloppe apporter la mention **ne doit pas ouvrir uniquement par la commission d'ouverture et analyse des offres.**

**A monsieur le président de l'APC de Tamanrasset
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N°...../2018**

**Goudronnage de la route parallèle de la route "Assihar"
ne doit pas ouvrir que par la commission d'ouverture et évaluation des plis**

Les offres seront déposées au bureau des marchés au siège de l'APC 1ère étage le 15ème jour de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP avant 14h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 + 15 jours à compter de la date de dépôt des offres qui sont invité à assister au séance d'ouverture des plis technique et financier qui se déroulera au niveau de la salle de réunion de la commune au 1ère étage et cela au journée de dépôt des plis à 14h00

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Des affiches à la pelle ce week-end

La 20^e journée du Championnat national de Ligue 1 Mobilis, prévue aujourd'hui, demain vendredi et samedi, réserve aux puristes de belles affiches, dont un derby algérois à grands enjeux entre l'USMH et l'USMA.

PAR MOURAD SALHI

Trois rencontres auront lieu aujourd'hui. Le CR Belouizdad, qui a réussi à tenir en échec le Onze Créateur du Mali (1-1), en match aller du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine, effectuera un déplacement périlleux à Aïn-Fouara pour y défier l'Entente de Sétif, auteur d'une large victoire contre le Real Bangui de la Centrafrique. Le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux, qui occupe la 8^e place au classement général avec 26 points, compte profiter de l'avantage du terrain et du public pour glaner les trois points de la victoire et améliorer davantage sa position au classement. En face, le CR Belouizdad ne compte pas se présenter sur la nouvelle pelouse du stade du 8-Mai-45 dans la peau de la victime expiatoire, mais il fera tout pour réaliser un exploit. Le Chabab, qui reste sur une victoire à domicile contre l'US Biskra, occupe la 11^e place avec 22 points.

A Alger, le NA Hussein Dey accueillera l'USM Blida dans un match qui s'annonce très disputé avec un petit avantage pour les locaux qui seront soutenus par leur public. Le Nasria, qui n'a pas perdu le moindre match



depuis le mois d'octobre passé, soit depuis la 7^e journée, compte maintenir sa dynamique. L'USM Blida, qui n'est autre que la lanterne rouge du championnat, a déjà son esprit en Ligue 2. Avec 12 points seulement, cette formation blidéenne est appelée à gagner tous ses matchs pour assurer son maintien. Ce qui n'est pas évident pour une équipe qui souffre sur tous les plans. La mission des coéquipiers de Frioui s'annonce ardue face à un adversaire qui ne lâche rien sur ses bases. Le dernier au programme d'aujourd'hui aura lieu à Biskra et mettra aux prises l'US Biskra et l'O Médéa. Deux mal-classés qui vont s'affronter dans un duel où la victoire reste l'unique mot d'ordre. Le club phare des Zibans abordera cette rencontre à domicile avec l'ambition de s'éloigner de la zone rouge. Idem pour l'Olympique de Médéa de l'entraîneur Sid-Ahmed Slimani qui lutte pour son maintien.

Pour la journée de demain vendredi, le stade du 1^{er}-Novembre d'El-Harrach sera le théâtre d'un derby algérois à grands enjeux entre l'USM Harrach et l'USM Alger. Les Rouge et Noir, qui restent sur une défaite à domicile contre l'USM Bel-Abbès (1-2), sont appelés à rectifier le tir pour se réconcilier avec leurs supporters. Les voisins d'El-Harrach sont également dos au mur et tout autre

faux pas leur compliquera la vie en élite. Avec 17 points seulement, les Harrachis pointent à l'avant-dernière place au classement général.

L'autre match qui s'annonce très intéressant à suivre, c'est celui de Tadjenanet entre le DRB Tadjenanet et la JS Kabylie. Deux autres mal-classés qui s'affrontent dans un duel à six points. Le faux pas est interdit pour les deux formations, chez qui rien ne va plus cette saison. Tadjenanet, qui est revenue bredouille de son déplacement à Oran, en s'inclinant face aux Hamraouas (3-2), doit impérativement gagner ce match sur son jardin.

La belle affiche qui éclipsera cette journée aura lieu au stade du 5-Juillet et réunira deux géants, à savoir le MC Alger et le CS Constantine. Les Sanafirs, leaders du championnat, effectueront un déplacement périlleux dans la capitale pour y défier le Doyen. Les poulains d'Abdelkader Amrani, qui restent sur un match nul à domicile contre l'USM Harrach, savent pertinemment bien qu'ils n'auront pas la tâche facile, mais ils restent optimistes quant à une bonne issue de ce match. A sept points du nouveau dauphin, en l'occurrence le MC Oran, le club phare des Ponts suspendus veut creuser davantage l'écart sur ses poursuivants directs.

M. S.

EQUIPE NATIONALE

Ghoulam revient sur son forfait face au Cameroun

L'international algérien de 27 ans Faouzi Ghoulam est revenu sur le match des éliminatoires à la Coupe du monde 2018, raté avec les Verts en octobre dernier.

Faouzi Ghoulam a déclaré à la *Gazzetta dello sport* : "Personne ne peut nier qu'il existe deux catégories de personnes en Algérie : celles qui reconnaissent votre travail et celles qui cherchent à brouiller votre image." Et d'ajouter : « J'ai lu que j'aurais simulé ma maladie et que je me serais soi-disant injecté le virus de la grippe. Comment puis-je tolérer ces choses ? C'est de la méchanceté gratuite."

Les faits remontent à octobre 2017, l'arrière gauche des Fennecs convoqué pour le stage de préparation du match des éliminatoires de Coupe du

monde face au Cameroun, Ghoulam ne s'était pas présenté. Le SSC Napoli avait envoyé une lettre à la FAF pour expliquer la maladie du joueur, une grippe accompagnée de fièvre. La Fédération algérienne avait émis quelques doutes concernant l'état de santé du joueur du club italien, il avait déclaré : "Le joueur a joué la veille 87 minutes un match de Serie A, elle (FAF) examine l'éventualité d'envoyer un médecin à Naples", un médecin a bel et bien été envoyé, il a confirmé la maladie du joueur. Ghoulam a déclaré que ces événements l'avaient touché à l'époque :

"J'ai compris qu'il y avait des gens qui souhaitaient ma maladie et cela m'a vraiment touché, surtout parce que ma

blessure est survenue peu de temps après. Après cette période difficile, j'ai reçu des menaces, pourtant certaines personnes oublient que pour l'équipe nationale j'ai joué même avec des problèmes physiques. De ma part, il n'y a jamais eu de manque de disponibilité et d'engagement", a-t-il ajouté.

Le défenseur de Naploli vit des jours difficiles en Italie, blessé en novembre dernier pendant le match Naples-Manchester City, il a été absent des terrains depuis. Pressenti pour revenir à la compétition après trois mois de convalescence, l'international algérien a rechuté à l'entraînement il y a quelques jours. Opéré avec succès, le retour de Ghoulam est prévu pour le mois de mars 2018.

CHAMPIONS LEAGUE

Doublé de Bounedjah contre Al Wasl

L'attaquant algérien d'Al Sadd, remplaçant au coup d'envoi, a permis à son équipe de l'emporter à l'extérieur chez les Émiratis d'Al Wasl lors de la première journée de la phase de poule de la Champions League.

C'est Jugurtha Hamroun qui a débuté en pointe mais le brésilien Fabio Lima ouvre la marque pour Al Wasl (26').

Entré à la 58^e minute, Baghdad Bounedjah va d'abord égaliser suite à une belle passe de Xavi (79') avant de doubler la marque à la dernière minute en s'offrant un doublé (90'). Victoire 1-2 d'Al Sadd.

CIRCUIT PRO-FÉMININ EN ESPAGNE-TOURNOI

MOVISTAR II

Inès Ibbou qualifiée au 2^e tour

La tennismoman algérienne Inès Ibbou s'est qualifiée mardi au deuxième tour du tableau final du tournoi professionnel Movistar II, organisé du 12 au 18 février 2018 sur les courts en terre battue de la Rafael-Nadal Académie (Majorque/Espagne), après sa victoire par deux sets à zéro (6-0, 6-1) contre l'Espagnole Paula Ortega Redondo.

Un match à sens unique, aisément remporté par la championne d'Afrique de 2015 en attendant la fin d'après-midi, où l'Algérienne fera son entrée en lice dans le tableau double. Ibbou (19 ans) fera équipe avec l'Espagnole Dalila Saïd, et elles seront appelées à défier une paire ibérique, composée d'Estrella Cabeza-Candela et Yvonne Cavelle-Reimers.

Un match qui s'annonce un peu plus difficile qu'en simple pour Ibbou, car le tandem espagnol est classé tête de série numéro 1 dans ce tournoi, doté d'un prize-money de 15.000 USD.

Il s'agit de la deuxième compétition officielle pour Ibbou en 2018, après le Movistar I, auquel elle avait participé du 5 au 11 février courant, également à la Rafael-Nadal Académie de Majorque.

Toujours en rodage, l'Algérienne qui sortait tout juste d'une préparation physique intense au Maroc, y avait concédé une élimination précoce, aussi bien en simple qu'en double.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TAMANRASSET
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

Centre ville B.P n° 237 Tamanrasset
M.F n°: 099011019011537

Appel d'Offres National Ouvert
N°: 04/2018

La direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la construction de la wilaya de Tamanrasset, lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour l'Aménagements extérieure et Eclairage public à travers les rues de la Ville de Tamanrasset
Lot 01 / A partir de rond point Moulton jusqu'au fin de pont vers la cité Adrian.
Lot 02 / A partir de la fin de pont jusqu'au rond point d'entrée de la cité Adrian passe de centre de recherche nucléaire.

Les Entreprises qualifiées dans le domaine de Travaux public (Principal ou secondaire) et intéressées par le présent appel d'offre devront retirer les cahier des charges auprès de la Duac (service de suivi les marchés public). Les offres accompagnées des pièces ci-dessous indiquées dans le cahier des charges doivent être déposées au Secrétariat de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction. Et présentées en trois enveloppes comportant le dossier de candidature (A), l'offre technique (B) et l'offre financière (C) sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature», «l'offre technique», «l'offre financière». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:

A monsieur/ Le Directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la construction de la wilaya de Tamanrasset
Appel d'offre national ouvert
N°: 04/2018

Aménagements extérieure et Eclairage public à travers les rues de la Ville de Tamanrasset

Lot: 01/02

«à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»
Les offres accompagnées des pièces suivantes :

- | | | |
|---|--|--|
| <p>« Le dossier de candidature (A) contient :</p> <ul style="list-style-type: none"> > une déclaration de candidature ; > une déclaration de probité ; > les statuts pour les sociétés ; > délégation de la signature > Qualification et Classification; > Liste de matériel; > Liste du personnel déclaré à la CNAS; > Attestations des travaux réalisés | <p>- L'offre technique (B) contient :</p> <ul style="list-style-type: none"> > une déclaration a souscrire . | <p>- L'offre financière (C) contient :</p> <ul style="list-style-type: none"> > la lettre de soumission ; > le bordereau des prix unitaires (bpu) ; > le détail quantitatif et estimatif (dqe) . |
|---|--|--|

Ces pièces devront être valides.
La durée de préparation des offres est fixés pour quinze (15) jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse nationale. Le dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de la dure de préparation des offres à (14H00).
L'ouverture des plis sera le même jour à (14H30) en séance publique et en présence de soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 3316 - Jeudi 15 février 2018 - Anep 804 089



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Sauté de dinde aux poivrons



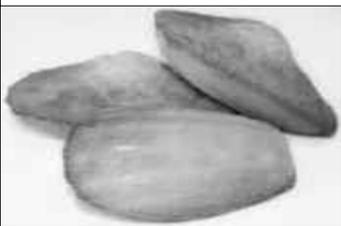
Ingrédients :

- 400g de filets de dinde
- 2 poireaux
- 1 poivron rouge
- 1 poivron vert
- 3 gousses d'ails taillés en lamelles
- 2 cuillères à café de beurre
- 2 cuillères à café de farine
- 1 cuillère à café de curcuma
- Sel, poivre

Préparation :

- Couper les filets de dinde en fines lamelles.
- Éplucher les poireaux et couper-les en lamelles.
- Laver et épépiner les poivrons et couper-les en fines lamelles.
- Dans un saladier mélanger la farine, sel, poivre et curcuma, ajouter les lamelles de dinde et les lamelles de poivron, bien mélanger.
- Faire chauffer le beurre dans une poêle à fond épais et y faire revenir les poireaux et l'ail jusqu'à ce qu'ils soient dorés, ajouter le mélange de dinde et remuer régulièrement avec une cuillère en bois, mouiller avec un verre d'eau et laisser mijoter sur feu doux jusqu'à ce que la dinde soit bien cuite.
- Servir chaud avec du riz.

Madeleines



Ingrédients :

- 2 œufs
- 125 g de sucre en poudre
- 180 g de beurre ramolli
- 125 g de farine
- Le zeste d'1 citron

Préparation :

Mettre dans un cul de poule les œufs et le sucre en poudre. Mettre le cul-de-poule au bain marie sur une casserole d'eau chaud, battre avec un fouet électrique jusqu'à ce que le mélange soit épais, retirer du feu et continuer à battre jusqu'à ce que le mélange augmente de volume, incorporer délicatement la farine tamisée, le beurre ramolli et le zeste de citron. Beurrer et fariner bien les moules à madeleines et les remplir avec la pâte. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 12 minutes, démouler et laisser refroidir sur une grille.

SANTÉ DES PIEDS

L'importance d'être bien chaussée

Avoir de bonnes chaussures est important pour la santé de vos pieds. En ville, pour faire du sport, pour marcher sans avoir mal aux pieds, choisissez les bonnes chaussures. Comment choisir de bonnes chaussures ? Informations et conseils d'E-santé.

Lâche-moi les baskets !

Mode et sport ne font pas toujours bon ménage. Ainsi l'habitude de porter ses chaussures de jogging, à la ville, désolent les orthopédistes. Le fait que les femmes d'âge mûr sont plus sujettes à des douleurs aux pieds est probablement dû à de mauvais choix de chaussures dans leur jeunesse. En cause, principalement les tongs et les chaussures à hauts talons. Les douleurs aux pieds ne sont pas de simples petits bobos. Elles figurent dans le top 20 des plaintes pour lesquelles les personnes entre 65 et 74 ans consultent leur médecin.

Mauvais choix de chaussures aujourd'hui, douleurs aux pieds dans quelques années

Les douleurs aux pieds sont provoquées, par exemple, par une déformation du gros orteil (hallux valgus) et l'oignon qui en résulte, ou par des doigts de pied en marteau, en griffe ou en maillet où ce sont les articulations qui sont atteintes. A noter que ce sont surtout les femmes qui se plaignent de douleurs aux pieds à

un âge plus avancé.

Une étude révèle que 19 % des hommes et 29 % des femmes souffrent de maux de pieds chroniques. Elle a aussi montré que les femmes qui ont porté dans le passé de bonnes chaussures solides avaient 67 % de risques en moins d'avoir plus tard des pieds douloureux.

L'étude classe les chaussures en trois catégories. Les bonnes chaussures sont les chaussures de sport. Les chaussures dotées d'une semelle dure ou en caoutchouc sont placées dans la catégorie moyenne. Enfin, ce sont surtout les chaussures de la troisième catégorie, soit les chaussures à hauts talons, les sandales et les tongs qui provoquent des problèmes de pied et sont donc les coupables. Les médecins de la Boston University conseillent dès lors aux jeunes femmes de se débarrasser de leurs talons hauts. Et, si elles tiennent quand même à porter des hauts talons, ils leur recommandent de bien s'étirer quand elles les ôtent.

Les pieds masculins douloureux semblent rarement le fait de mauvaises chaussures: moins de 2 % des participants masculins déclarent porter des chaussures de troisième catégorie.

Qu'est-ce qu'une bonne chaussure ?

C'est une chaussure qui vous permet d'être bien stable sur vos deux pieds, avec suffisamment d'espace au bout des orteils de façon à



empêcher tout frottement. Quand vous essayez des chaussures, faites-le de préférence l'après-midi ou le soir, quand vos pieds sont déjà un peu gonflés. Gardez-les un moment aux pieds et faites quelques pas. Enfilez aussi les deux chaussures, car on n'a pas toujours les deux pieds identiques.

TALONS HAUTS

Comment marcher sans souffrir !



Hauteur du talon :

- Pour marcher la journée : pas plus de 3 à 4 centimètres
- Réservez plutôt les escarpins, les hauts talons (tels que les talons aiguilles) pour vos sorties nocturnes, ou autres

Le bout pointu :

- Si vous optez pour un bout pointu, il faut que celui-ci vienne en plus de la longueur du pied
- Il est important que les orteils ne soient pas serrés

Informations supplémentaires :

Achetez vos chaussures en fin de journée, quand les pieds sont gonflés, il doit y avoir de l'espace entre le gros orteil et le bout, un conseil : renoncez à celles qui font mal à l'essayage !

Zone d'appui du talon :

- Elle doit être horizontale à l'intérieur de la chaussure;

- Ne doit pas être inclinée, sinon le pied glisse vers l'avant, ce qui n'est pas bon pour l'avant-pied.

Trucs et astuces

Éviter qu'une poêle n'attache



Pour remédier à ce problème, il faut enduire le fond de la poêle avec du gros sel et bien frotter. Essuyer à sec sans laver et faire cuire les aliments qui n'attacheront plus.

Faire sécher des herbes aromatiques



Commencer par les laver à l'eau pure et les sécher naturellement. Les mettre en petits bouquets, les pendre par les tiges têtes en bas dans un endroit sombre et sec comme le grenier par exemple.

Surgeler des haricots verts



Les équeuter, les laver et les mettre dans des petits sacs de congélation et marquer la date. Lorsqu'on les sort du congélateur, il faut les cuisiner de suite comme des frais.

Rattraper une mayonnaise



Mélanger une cuillerée de votre « raté » dans un bol, avec une cuillère d'eau ou de lait froid. Battre rapidement avec une fourchette, en incorporant au fur et à mesure le reste de votre mayonnaise.

Mots Fléchés N°3480

cri imitatif monotone	↓	améliore	↓	courageux rêve d'avare	↓	grande liane intérieur de bâtard	↓	babiole	↓	maladie juvénile	↓	traces de vapeur il permet le choix	↓
rapace criard	→	raïlle	↓	mal des hauteurs prison romaine	→	groqna	→	attitude	→	support de tête	→	pareil	↓
agitation	↓					refus officiel	↓	élaguée	↓			parfumées	↓
partie de lustre canal de salin	→					prendre garde	→			bonne carte porteur de blason	→		
plaisir de berger œuvre lyrique	→		désir se raccorde modèrent	→		comme liquide nutritif	→	larqueur de papier vitesse en mer	→	brèche d'altitude maison de soins	→		règle d'état
ruse	↓	tordra le linge homme volant	→							luteur nippon	→	pareseux	→
aidée	↓	protège préparera soigneusement	→			rassemble bouge	→			sévère	↓	aussi	↓
sortie du bois repère de timonier	→					joli mois annoncée	→	temps latin montants pariés	→	personnel adoras	→	devient hardi sans soucis	→
pas très futée	↓	prend le meilleur gouvernes	→	empruntée démonstratif	→			gaches l'atmosphère	→			mot de liaison	→
immaculé sigle d'aide humanitaire	→					dévidoirs de cocon coïns enflammés	→	pièce à Mexico avoir sur soi	→			demeure	↓
s'immisceront	→			te rends virtuosité	→			plante irritante enfant qui dort	→			catalan d'antan	↓
imaginai	↓		joie de supporter gros volume	→				unité agraire sujet indéfini	→			c'est le brome défaut de logiciel	→
poses sur un siège	→					effet du froid	→			béryllium en chimie mesure en Chine	↓		fin de verbe
								fonder	→				

SUDOKU	N°3480	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3479
		N°3479	

						3	8
1		4	9	8			5
	8				4		
	5	8			7	2	
			4		8		
		2	5			8	1
			1				4
9				7	2	1	3
2	6						

8	7	4	6	2	9	1	3	5
6	9	5	7	1	3	8	4	2
2	3	1	4	8	5	6	9	7
4	6	8	9	7	2	3	5	1
5	2	9	1	3	4	7	8	6
3	1	7	8	5	6	4	2	9
9	5	6	3	4	7	2	1	8
1	4	2	5	6	8	9	7	3
7	8	3	2	9	1	5	6	4

■	O	■	A	■	B	■	L	■	V	■	A	■	B
U	N	I	F	O	R	M	I	T	E	■	C	O	U
■	O	R	F	R	A	I	E	■	T	E	N	U	E
E	M	O	I	■	V	E	R	T	I	G	E	■	E
■	A	N	N	E	■	R	A	L	A	■	A	S	
E	T	I	E	■	V	E	I	L	L	E	■		
■	O	S	■	G	R	E	■	L	E	■	C	O	L
O	P	E	R	A	■	T	E	L	■	S	U	M	O
■	E	■	E	S	S	O	R	E	R	A	■	A	I
F	E	I	N	T	E	■	R	E	U	N	I	T	■
■	■	C	O	U	V	R	E	■	D	A	T	I	F
E	P	A	U	L	E	■	M	E	■	O	S	E	
■	O	R	E	■	M	A	I	■	P	U	E	S	
A	M	E	R	■	P	U	I	S	E	■	E	T	
■	P	■	E	C	R	E	M	E	■	P	E	S	O
B	O	R	N	E	■	A	S	P	E	S	■	Y	
■	N	E	T	■	V	A	S	■	O	R	T	I	E
O	N	G	■	B	U	T	■	A	R	E	■	B	R
■	E	N	T	R	E	R	O	N	T	■	B	E	■
C	R	E	A	I	■	E	N	G	E	L	U	R	E
■	A	S	S	O	I	S	■	E	R	I	G	E	R

Disparition des dinosaures : l'astéroïde aurait amplifié le volcanisme global

L'impact avait-il déstabilisé un panache de magma remontant sous l'Inde, provoquant un pic dans l'activité volcanique précisément au moment de la disparition des dinosaures ?

La chute d'un corps céleste il y a 66 millions d'années n'aurait pas seulement amplifié le volcanisme colossal des trapps du Deccan en Inde, alors actif depuis quelques centaines de milliers d'années, mais aussi celui, planétaire, des dorsales océaniques. Volcans et astéroïde auraient donc été responsables de la mort des dinosaures.

Les spéculations sur une connexion entre la chute du petit corps céleste à l'origine de l'astrobombe de Chicxulub et l'activité volcanique des fameuses trapps du Deccan remontent au moins à la fin du XXe siècle. En effet, l'Inde occupait la région où se trouve actuellement l'île de la Réunion, si l'on tient compte de la dérive des continents. On peut considérer qu'elle est le produit d'un point chaud qui était particulièrement actif il y a 66 millions d'années et qui aurait donc été à l'origine des gigantesques épanchements basaltiques du Deccan. L'île se trouve aussi à quelques milliers de kilomètres d'une région qui est en quelque sorte aux antipodes du Yucatán.

Le point chaud ne peut donc pas avoir été causé par une concentration des ondes sismiques colossales produite par l'impact. Mais peut-être, l'impact avait-il déstabilisé un panache de magma remontant sous l'Inde, provoquant un pic dans l'activité volcanique précisément au moment de la disparition des dinosaures ? Déjà fragilisés par ce volcanisme avant l'évènement du Yucatán, les dinosaures n'auraient pas résisté à l'action combinée des deux phénomènes.

En 2015, une équipe de chercheurs en géosciences menée par l'université de Berkeley en Californie avait apporté des arguments à l'appui de ce scénario. Une autre équipe états-unienne — en l'occurrence Joseph S. Bymes (université du Minnesota) et Leif Karlstrom (université de l'Oregon) — vient de publier un article dans *Science Advances*. Ils suggèrent une autre influence indirecte de la chute d'un corps céleste au Yucatán mais cette fois-ci au niveau du volcanisme planétaire et en particulier sous la forme des volcans sous-marins que l'on trouve au niveau des dorsales océaniques.

Des anomalies de gravité trahissant des édifices volcaniques

Il se trouve que les géophysiciens ont également établi au cours des décennies, notamment en s'aidant des satellites, des cartes du champ de gravité de la Terre au niveau des océans. Ces mesures gravimé-



triques, tout comme sur les continents, montrent un lien entre l'intensité du champ de gravité local et la topographie d'un lieu, ainsi que la densité des roches qui s'y trouvent.

Bymes et Karlstrom ont eu l'idée de fouiller dans les archives gravimétriques de la Terre en les comparant aux données de l'océanographie qui correspondent aux cent derniers millions d'années. Ils ont alors découvert des anomalies dans le champ de gravité dans des régions de part et d'autre des dorsales dont les âges sont dans une bande d'environ un million d'années autour de la date de la fameuse crise K-T et

donc celles aussi des éruptions du Deccan et de l'impact du Yucatán. Ces anomalies indiquent une augmentation des quantités de basaltes empilés sur les fonds marins suite à des éruptions au niveau des dorsales mondiales à ces époques.

Les chercheurs pensent donc que les ondes sismiques produites par la chute du corps céleste au Yucatán auraient été suffisamment puissantes pour amplifier également les éruptions sous-marines de sorte que de 92.000 à 920.000 kilomètres cubes de lave supplémentaires se seraient épanchés au niveau des dorsales.

Les serpents plantent des fleurs en avalant des souris



Les serpents sont un peu jardinier... Ils participeraient à la dissémination des graines dans la nature. En effet, ces carnivores se nourrissent de rongeurs qui parfois transportent des graines dans des poches, les abajoues.

Les graines peuvent être libérées dans les excréments et germer.

Les animaux transportent souvent des graines qui s'accrochent à leurs poils ou leurs plumes. Certains les avalent et les relâchent dans leurs excréments. Ce

processus permet aux plantes de coloniser de nouveaux milieux.

Les rongeurs, granivores, participent à ce phénomène car certains transportent des graines dans leurs abajoues, des poches situées autour de la cavité buc-

cale. C'est le cas par exemple des géomys ou "gaufres" ou de la souris à abajoues. Mais parfois les rongeurs se font dévorer par des prédateurs, comme des serpents.

Dans un article paru dans *Proceedings of the royal society B*, des chercheurs américains ont étudié 50 serpents à sonnette d'un muséum. Ils appartenaient à trois espèces différentes vivant dans des déserts et qui consommaient des rongeurs de la famille des Hétéromidés, des animaux qui transportent des graines. 45 serpents avaient des restes de rongeurs et 971 graines ont été récupérées dans leurs tubes digestifs.

Les graines survivent dans le tube digestif des serpents à sonnette

Comme les serpents sont des carnivores stricts, ils ne digèrent

pas la cellulose et d'autres molécules végétales. Les graines sont donc moins abîmées que si elles étaient passées dans le tube digestif d'un omnivore. Et comme les serpents avalent leur nourriture sans la mâcher, les graines ne sont pas broyées. Certaines pouvaient même germer dans le côlon ! Le milieu nutritif riche présent dans les excréments favorise aussi la germination de la graine, dans ou en dehors de l'animal.

D'après les auteurs, un serpent à sonnette peut manger une vingtaine de rongeurs pendant la saison active qui dure 25 à 30 semaines ; les serpents peuvent parcourir deux kilomètres en quelques jours, une distance bien plus importante que celle que parcourent des rongeurs. Comme la digestion du serpent est longue, les graines ont plus de chances d'être relâchées loin dans la nature.

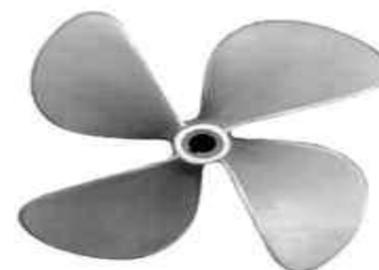
L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Hélice de bateau

Inventeur : Frédéric Sauvage Date : 1832 Lieu : France

L'hélice est la pièce qui permettait à un bateau de se déplacer dans l'eau sans avoir recours à des gens qui rament ou des voiles qui le guident selon le vent. La fonction de l'hélice est d'accélérer une masse d'eau afin de créer une force propulsive. Pour produire cette force, l'hélice peut être conçue grande et tourner lentement, ou petite et tourner plus rapidement. La théorie thermodynamique et mécanique physique de l'hélice est enseignée en hydrodynamique.



100 % FOOT



21h00



Entourée de son équipe d'experts du ballon rond, Carine Galli revient sur les 16es de finale aller de la Ligue Europa. Outre les résultats des clubs français, Lyon/Villarreal, Marseille/Sporting Braga, et Nice/Lokomotiv Moscou, les journalistes s'intéressent aux matchs des favoris de l'épreuve, à l'instar de Ruzgrad/Milan AC, Osternsunds/Arsenal, Borussia Dortmund/Atalanta Bergame, FC Copenhague/Atlético Madrid, ou encore Naples/RB Leipzig, AEK Athènes/Dynamo Kiev...

LÉGION ÉTRANGÈRE : DE L'ENGAGEMENT AU COMBAT



21h00



Pendant plusieurs mois, Cécile de Ménibus était au cœur du camp militaire de Raffalli, situé sur les communes de Calenzana et de Calvi, en Haute-Corse. Il abrite le 2e régiment étranger de parachutistes (REP). Formation, entraînements, premier saut en parachute... c'est l'occasion de découvrir le processus de sélection - particulièrement sévère - des recrues qui auront le droit de porter le fameux képi blanc et de partir en opération. Chaque année, près de 10.000 jeunes tentent leur chance. Le document permet également d'en apprendre davantage sur les spécificités, les secrets et le code d'honneur de la Légion.

L'ÉMISSION POLITIQUE



21h00



La journaliste reçoit Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale qui est également en charge des questions de la jeunesse et de la vie associative. Auparavant, ce docteur en droit, âgé de 53 ans, a été, entre autres, directeur général de l'enseignement scolaire au ministère de l'Éducation nationale (de 2009 à 2012) et directeur général de l'Essec (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales). La réforme du baccalauréat et Parcoursup, la nouvelle procédure d'admission pour les lycéens pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur, devraient être abordées lors de ce grand oral.

THE HALCYON, UN PALACE DANS LA TOURMENTE



21h00



Emma apprend avec effroi que l'un des avions de l'escadrille de Freddie a été abattu au-dessus de la Manche. Joe O'Hara se voit proposer un poste prestigieux au sein d'une télévision américaine, basée à New York. Betsey a la surprise de voir arriver sa mère, Gloria, de passage à Londres. Sa présence inquiète Sonny Sullivan qui ne voit en elle qu'une profiteuse. Priscilla Hamilton poursuit son idylle avec Lucian D'Abberville mais les rumeurs qui circulent sur eux la déstabilisent.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

OCCUPIED



21h00



Six mois ont passé depuis les derniers événements en Norvège, où l'occupation russe perdure. L'ex-Premier ministre, Jesper Berg, s'est exilé volontairement en Suède. Son ancienne collaboratrice, Anita Rygg, est devenue la directrice de cabinet de son successeur qui a conclu un accord de paix avec la Russie. Des attentats maintiennent une tension permanente à Oslo. Berg apprend bientôt que les Russes ont acheminé des armes lourdes et des batteries antiaériennes sur l'île de Mikoya, en violation des accords avec la Norvège.

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ



21h00



Chaque semaine, en compagnie de nombreuses célébrités - parfois inattendues - Laurent Ruquier décrypte l'actualité culturelle et télévisuelle dans la joie et la bonne humeur. Un moment convivial et riche en fous rires, qu'il partage avec les téléspectateurs. L'animateur, qui est aux commandes de l'émission depuis septembre 2017, recourt à la même formule entre nostalgie, confidences et humour. Les nombreux invités évoquent leurs souvenirs sur les plateaux télé.

ESPRITS CRIMINELS : UNITÉ SANS FRONTIÈRES TRAFIC



21h00



Le corps sans vie de Jane Wicks, une hôtesse de l'air, est retrouvé sur le tapis roulant destiné aux bagages, à l'aéroport de Singapour, en Asie. Sa collègue, Kahy Hall, est suspectée du meurtre. Elle a été filmée par les caméras de sécurité en train de fuir la scène du crime. L'unité internationale se rend sur place pour tenter de la retrouver avant la police locale, craignant la justice expéditive de cet État insulaire.

PROF T.
L'ESPRIT D'ÉQUIPE

21h00



Vanessa Dolivet, une jeune femme de 17 ans, est retrouvée morte dans un chantier naval. Son cadavre porte de nombreuses traces de coups, indiquant que l'agresseur s'est acharné sur elle. Interrogé par Lise, le père de la victime confie que celle-ci avait l'intention de quitter son petit ami, chez qui elle se trouvait quand il l'a eue au téléphone pour la dernière fois. Les enquêteurs se rendent chez celui-ci.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

BERNARD TAPIE

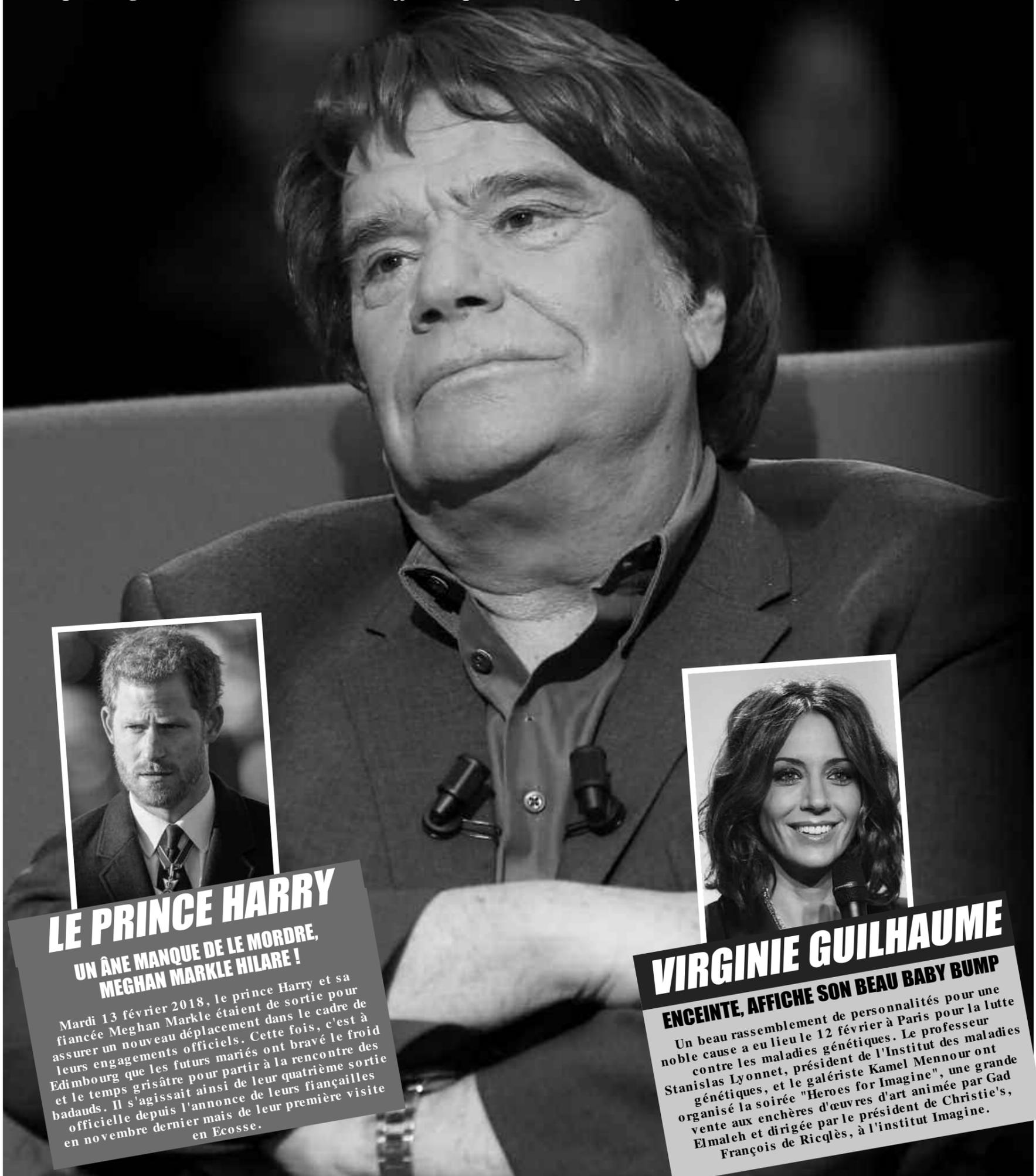
"NE LÂCHE RIEN" FACE AU CANCER

"Je trouve Bernard Tapie très amaigri, il perd 400 grammes par jour, il a presque perdu 20 kilos", a lancé Jacques Séguéla à

Pascal Praud lundi 12 février 2018, sur le plateau de L'Heure des pros (CNEWS). Mardi 13 février, c'est la fille de l'homme d'affaires qui a

donné de ses nouvelles. L'actuel patron de La Provence, qui est atteint d'un cancer de l'estomac, sait qu'il peut compter sur sa famille.

Sa femme Dominique et sa fille Sophie Tapie (qui s'est fait connaître lors de la 2^e saison de The Voice) ne cessent de l'entourer.



LE PRINCE HARRY

UN ÂNE MANQUE DE LE MORDRE, MEGHAN MARKLE HILARE !

Mardi 13 février 2018, le prince Harry et sa fiancée Meghan Markle étaient de sortie pour assurer un nouveau déplacement dans le cadre de leurs engagements officiels. Cette fois, c'est à Edimbourg que les futurs mariés ont bravé le froid et le temps grisâtre pour partir à la rencontre des badauds. Il s'agissait ainsi de leur quatrième sortie officielle depuis l'annonce de leurs fiançailles en novembre dernier mais de leur première visite en Ecosse.



VIRGINIE GUILHAUME

ENCEINTE, AFFICHE SON BEAU BABY BUMP

Un beau rassemblement de personnalités pour une noble cause a eu lieu le 12 février à Paris pour la lutte contre les maladies génétiques. Le professeur Stanislas Lyonnet, président de l'Institut des maladies génétiques, et le galeriste Kamel Mennour ont organisé la soirée "Heroes for Imagine", une grande vente aux enchères d'œuvres d'art animée par Gad Elmaleh et dirigée par le président de Christie's, François de Ricqlès, à l'Institut Imagine.

Fajr	06h03
Dohr	13h02
Asr	16h03
Maghreb	18h31
Icha	19h52

GROUPE DE GDEIM IZIK

LES AVOCATES EXPRIMENT LEUR "PLUS GRANDE INDIGNATION"

Les deux avocates des prisonniers politiques sahraouis du Gdeim Izik, détenus dans plusieurs prisons au Maroc, ont exprimé leur "plus grande indignation" suite à leur expulsion mardi du Maroc après leur détention à l'aéroport de Casablanca.

"Nous, Ingrid Metton et Olfa Ouled, avocates au barreau de Paris, exprimons notre plus grande indignation face à la nouvelle atteinte portée à notre profession et face à l'entrave à l'exercice des droits de la défense", ont-elles déclaré dans un communiqué parvenu à l'APS, soulignant que toutes leurs plaintes déposées en France "ont, à ce jour, été classées sans suite".

Les deux avocates françaises, rappelle-t-on, se sont déplacées lundi au Maroc pour rendre visite à leurs clients dans le cadre de leur pourvoi en cassation, suite à leur condamnation par la Cour d'appel de Rabat le 19 juillet 2017.

Dix-neuf militants sahraouis ont été lourdement condamnés, au terme de ce procès où les seules preuves présentées restent des aveux signés sous la contrainte. Les prisonniers politiques sahraouis ont été dispersés dans 7 prisons à travers le territoire marocain.

Me Metton et Ouled ont été



interpellées lundi à leur descente de l'avion à Casablanca à 20h40, leurs passeports confisqués, et elles ont été retenues "sans motif et sans aucune notification jusqu'au lendemain 14h00 avant d'être expulsées du territoire", a indiqué le communiqué qui a précisé qu'elles ont été placées "sous escorte policière" au sein de la zone internationale de l'aéroport de Casablanca et "laissées sans information, pendant plus de 18 heures".

"Cette détention arbitraire n'a pas pu être contestée par nos confrères marocains, en l'absence de toute décision écrite. Nous ne recevons aucune visite des autorités compétentes,

notamment consulaire", ont-elles ajouté, rappelant que c'est pour la troisième fois dans ce dossier, que les autorités marocaines les "ont empêchées d'exercer le cœur de (leur) métier : la défense".

L'avocate Metton avait déjà été interpellée à son hôtel, détenue arbitrairement à la préfecture de police de Rabat et expulsée en dehors de tout cadre légal. En mai 2017, les deux avocates avaient été violemment expulsées par les forces de l'ordre de la salle d'audience de la Cour d'appel de Rabat en plein exercice de leurs fonctions, alors qu'elles étaient avocates constituées pour la défense, et Me Ouled avait été blessée lors de cette

agression.

"Nos clients, quant à eux, ne peuvent plus recevoir de visite de leurs avocats. Ils sont dans l'impossibilité de préparer leur défense", ont-elles averti tout en réaffirmant que la défense "doit s'exercer librement pour tous et en tous lieux".

"Nous portons en nous ce principe fondateur de la profession d'avocat et n'aurons de cesse de le défendre, à travers le monde", ont-elles conclu.

Un collectif international de 17 avocats avait interpellé, en novembre dernier, le Premier ministre français Edouard Philippe ainsi que ses ministres sur les conditions de détention alarmantes des prisonniers politiques sahraouis.

Dans un appel, les avocats français, belges, espagnols, italien et allemands, avaient indiqué que l'état de santé de plusieurs des prisonniers politiques sahraouis détenus au Maroc est très préoccupant, parce qu'ils ne reçoivent plus, selon eux, les traitements médicaux adaptés à leurs pathologies. Les prisonniers sont aujourd'hui encore soumis à des traitements inhumains et dégradants de la part des geôliers marocains, avaient-ils fait savoir précisant que plusieurs d'entre eux sont détenus avec des prisonniers violents et craignent pour leurs vies.

PRIX NOBEL DE LA PAIX

LE MOUVEMENT BDS OFFICIELLEMENT NOMINÉ

Le BDS a été officiellement ajouté à la liste des nominés pour le prix Nobel de la Paix.

C'est un député norvégien du nom de Bjørnar Moxnes, soutenu par le parti norvégien de gauche, Rodt (Red) Party, qui a mis le mouvement pro-palestinien sur la liste des nominés.

Le député norvégien a annoncé la nouvelle lui-même sur le site du mouvement BDS, déclarant : "C'est avec fierté que j'use de mon autorité de responsable élu pour nommer Boycott Divestment and Sanctions (BDS) un mouvement pour les droits des Palestiniens pour le prix Nobel de la Paix".

Pour ce député, "le BDS est un

mouvement pacifique, international qui milite pour l'utilisation des boycotts économique et culturel d'Israël pour mettre fin aux violations que commet cet Etat contre les Palestiniens". La mission du mouvement BDS est de mettre fin à la domination militaire qu'exerce l'Etat d'Israël sur plus de 4.5 millions de Palestiniens, une domination violente qui se fait notamment avec le blocus illégal et dévastateur qui dure depuis 10 ans et qui étrangle plus de deux millions de Palestiniens à Ghaza.

Bjørnar Moxnes a également rappelé dans son annonce sur le site du mouvement que cela fait douze années que BDS a été lancé

comme un moyen de lutte pacifique contre l'occupation militaire israélienne, le racisme, l'apartheid, les violations des droits de l'Homme, le vol des terres des Palestiniens : "Donner le Prix Nobel de la Paix au mouvement BDS pourrait être un signe puissant qui démontre que la communauté internationale est engagée dans le soutien à une paix juste au Moyen-Orient", a-t-il conclu.

Cette nomination a déjà commencé à susciter les critiques auprès de ceux qui soutiennent l'Etat israélien, qui accusent BDS d'être une organisation anti-sémite et qui tentent depuis quelques années de combattre BDS en faisant voter des lois anti-

démocratiques qui interdisent le boycott d'Israël dans des pays comme la France ou les Etats-Unis. Raison pour laquelle des organisations pro-palestiniennes américaines, comme Jewish Voice for Peace, ont de leur côté décidé de lancer une pétition adressée au Comité Nobel pour soutenir la candidature du mouvement BDS.

"Montrons au Comité Nobel que nous sommes très nombreux à travers le monde à être d'accord avec cette nomination et que nous voulons que le mouvement BDS soit reconnu pour son travail courageux et vital dans la défense des droits de l'homme", écrit l'appel à signer la pétition, lancé par Jewish Voice for Peace.

EN SUISSE

UN DEMANDEUR D'ASILE ALGÉRIEN TUE UN ÉGYPTIEN

Une bagarre entre un demandeur d'asile algérien et un autre égyptien a viré au drame, avant-hier en Suisse. Un demandeur d'asile algérien a asséné plusieurs coups de couteaux à un Égyptien causant sa mort. La victime âgée de 39 ans a rendu l'âme à l'hôpital succombant, ainsi, à ses blessures.

Les faits se sont produits à 11h30 dans un centre d'hébergement de demandeurs d'asile à Mels dans le canton de St Gall en Suisse. Les deux hommes étaient, par ailleurs, sous le coup d'une expulsion selon le site swissinfo.ch.

L'agresseur âgé de 33 ans a été, d'ailleurs, arrêté par la police cantonale peu de temps après le drame. Il était, d'ailleurs, connu des services de sécurité pour des affaires de vols.

COUPE DU MONDE DE SABRE FÉMININ JUNIORS

OOREDOO ACCOMPAGNE L'ÉQUIPE NATIONALE

Sponsor officiel de la Fédération algérienne d'escrime (FAE) et de l'équipe nationale, Ooredoo a accompagné la sélection algérienne féminine, lors de la Coupe du monde de sabre féminin - Junior- étape d'Alger, organisée récemment à Alger.

Cette compétition a vu la participation de neuf nations, dont l'Algérie qui y a pris part avec 6 sabreuses de la sélection nationale féminine junior. Durant cette Coupe du monde de sabre, Ooredoo a apporté son soutien et ses encouragements aux sabreuses algériennes.

A travers cette action, Ooredoo réitère sa volonté de promouvoir cette discipline sportive en Algérie et d'accompagner les athlètes algériens dans les manifestations sportives nationales et internationales.